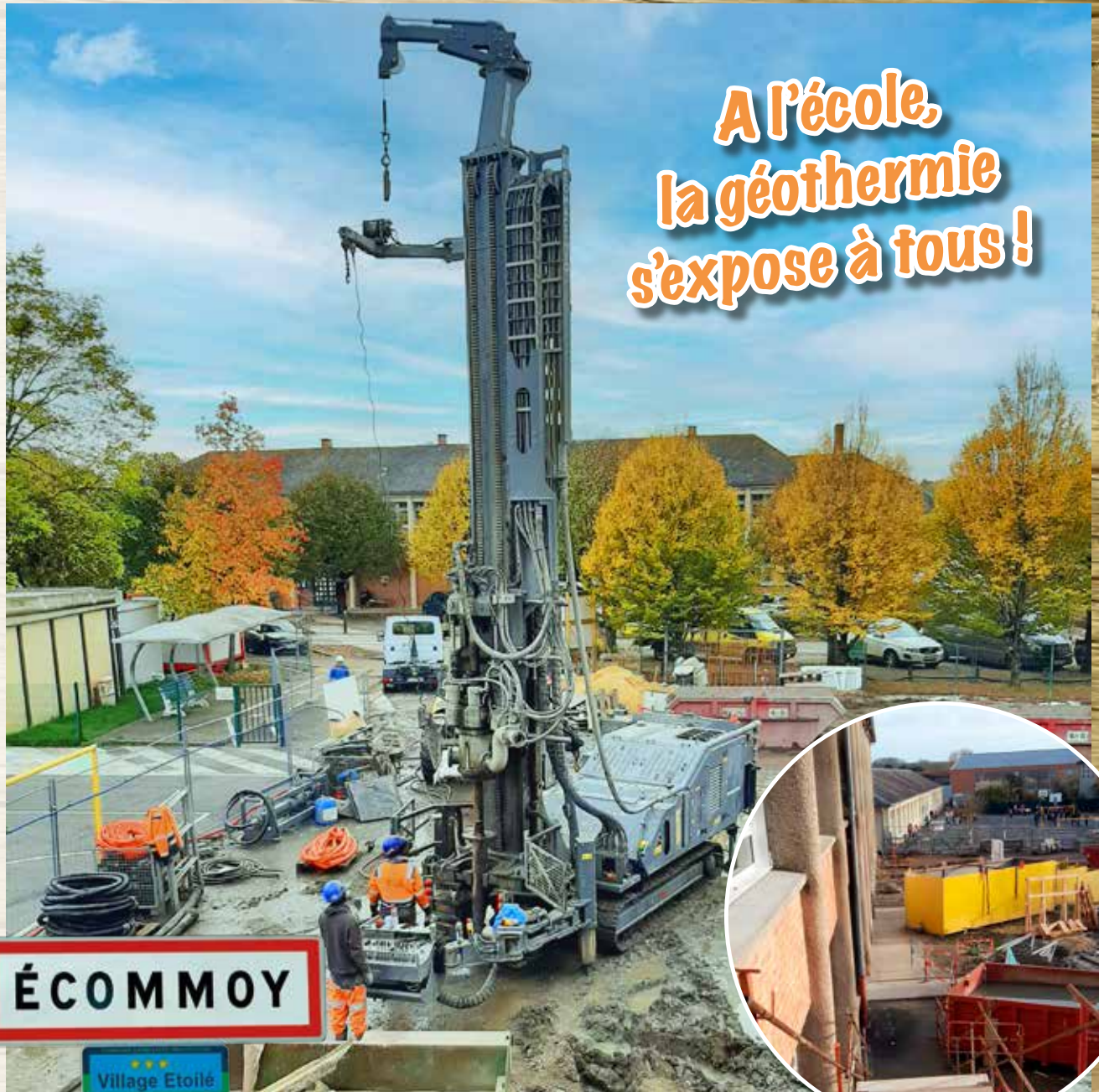




Comm' Infos

Journal d'informations communales • N°42

Hiver 2024



A l'école,
la géothermie
s'expose à tous !

ÉCOMMROY

Village Etoilé



VIE MUNICIPALE
p. 2 à 19



**ESPACES VERTS
ENVIRONNEMENT**
p. 20 à 23



CULTURE
p. 24 à 32



VIE SPORTIVE
p. 33



VIE DES ÉCOLES
p. 34 à 36



**INFORMATIONS
DIVERSES**
p. 38

ÉDITO

Nos transports de joie



Alors que l'immense majorité des élus de France semble ébahie, découvrant que la dette publique est l'affaire de tous, jugeant qu'on leur met trop de bâtons dans les roues, je devrais me mettre au diapason et me lamenter pour mon budget, pour mes services publics, pour les tracasseries qui nous empêchent de consommer des espaces naturels et agricoles (86% des maires demandent la fin du zéro artificialisation net (ZAN). Eh bien pas du tout ! Moi, je suis animé par un enthousiasme certain et même transporté par moment quand certains projets bons pour la commune se confirment.

Malgré des rumeurs infondées hostiles au projet, CONCERTO a déposé sa demande de permis de construire aux « Portes du Belinois ». C'est plus de 200 emplois directs et indirects qui seront générés.

Le groupe ALDI a aussi obtenu son permis de construire, et LIDL va démarrer en 2025 la construction de son nouveau magasin. HYPER-U poursuit son adaptation aux nouveaux besoins du commerce, le drive entre autres. Une micro-crèche accueillant 12 enfants et employant 5 personnes va prendre place dans le secteur du Soleil.

Les plus petites activités de centre-ville ne sont pas en reste. En fait, il n'y a jamais eu autant d'ouvertures rapprochées de boutiques en si peu de temps. C'est le résultat d'une politique municipale agissant au niveau des règles d'urbanisme et de l'attractivité communale dans son ensemble.

On peut ainsi se féliciter du développement d'un pôle dentaire et de podologie à la Grand Maison. Pour le dentaire, c'est de la chirurgie avec un investissement communal dans la radiologie panoramique. Pour la podologie, il s'agit d'un regroupement de deux professionnels de communes voisines, activité en plein essor du fait des besoins d'accompagnement des sports de courses à pied.

Les grands travaux des écoles sont impressionnants, les forages de géothermie ont même été une attraction. Leur complexité est grande, mais les cofinanceurs nous accompagnent correctement.

Certes, les finances de la Nation sont dans le rouge et cela va nous occasionner moins d'évolutions positives que nous n'aurions pensé. Notre commune a donc plus que jamais besoin de percevoir les retombées des projets en cours et de conforter son rôle comme ville centrale pour tout un territoire. Dans cette perspective, le démarrage du service de transports par autocars « Illygo » est historique à notre échelle.

Il est une traduction concrète des engagements du SCOT et du Plan Climat pour la complémentarité ville-campagne. Le rabattement des zones résidentielles vers la gare et vers les pôles d'emplois va rendre notre cité encore plus dynamique. Car ensuite, c'est le transport ferroviaire qui va se développer, grâce au projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM), initialement appelé « RER métropolitain ».

Voilà de quoi être transporté de joie au niveau local, malgré une année 2025 qui s'annonce turbulente au plan national et international. Beaucoup de joie, qu'il faut faire rayonner autour de soi, car cette chose-là est contagieuse, c'est que je vous souhaite en guise de vœux du nouvel an à vous et à vos proches.

Sébastien GOUHIER, Maire d'Écommoy

BUDGET 2025 : Des emprunts à relancer pour ne pas augmenter les impôts

La commune n'est pas épargnée par le contexte international et surtout national très anxiogènes pour l'économie et les finances publiques en cette fin 2024. Depuis plusieurs années, les communes subissent un « effet de ciseaux » (baisse des dotations et surtout augmentation des charges). Néanmoins, la situation d'Ecommoy reste avantageuse en raison de son faible taux d'endettement et de son développement démographique et économique. L'endettement doit remonter à la moyenne afin de poursuivre le développement de la commune.

Des excédents toujours importants

Pour rappel, les excédents de fonctionnement du budget sont affectés aux dépenses d'investissement de l'année suivante. C'est parce qu'Ecommoy a accumulé de confortables excédents que la commune peut faire face à des projets ambitieux.

Les résultats estimés de l'année 2024 restent bons, conformes à la maîtrise des dépenses largement ancrées dans nos habitudes, tandis que l'année 2025 ne sera pas une année très forte en matière de dépenses d'investissement.

De nombreuses dotations et subventions perçues en fonctionnement et obtenues aux investissements

Les dispositifs contraignants de l'Etat venant amputer les finances locales concernent uniquement les plus grandes collectivités, ainsi en Sarthe uniquement Le Mans-Métropole et le Conseil Départemental. Pour notre commune, les dotations de fonctionnement sont stabilisées et même légèrement augmentées.

Le budget 2025 retiendra donc une augmentation prudente de 1% de la DGF.

DGF	2021	2022	2023	2024	2025(estimé)
Dotation forfaitaire	556 774,00 €	560 067,00 €	561 314,00 €	566 664,00	572 330,64
Dotation de solidarité rurale	482 159,00 €	515 845,00 €	553 571,00 €	606 086,00	612 146,86
Dotation nationale de péréquation	123 805,00 €	125 087,00 €	122 166,00 €	129 595,00	130 890,95
TOTAL	1 162 738,00 €	1 200 999,00 €	1 237 051,00 €	1 302 345,00 €	1 315 368,45

Une gestion rigoureuse du patrimoine immobilier

Des économies sur la fiscalité payée par la commune : nous avons missionné en 2024 un cabinet d'experts qui nous ont permis de trouver des causes de dégrèvements sur les impôts payés par la commune. La commune a ainsi obtenu en 2024 deux dégrèvements de la taxe foncière pour un montant cumulé de 32 637 €.

A noter que nous ne sommes plus en charge de l'immeuble du 14 rue de la piscine depuis le 1^{er} juillet 2024 (28 logements).

La mise à jour des locaux et parcelles pour l'année 2025 suite aux informations fournies, ainsi que la politique tendant à se séparer du patrimoine immobilier inutile, se traduira également par une réduction significative de nos impôts fonciers pour le futur.

En 2024, la commune a réalisé la vente d'une maison située au 5 route du Mans pour un montant de 77 500 € (agence MMA), ainsi qu'un véhicule IVECO pour un montant de 6 000 €.

En 2025, la commune va concrétiser la vente de la partie de la parcelle située 39 route du Mans pour le projet d'implantation ALDI, pour un montant de 7 664 €. Elle espère aussi pouvoir réaliser la vente de son immeuble situé impasse Arnaud de Beauville (160 000 euros), qu'elle avait mise en suspens pour étude d'opportunité d'acquisition par la Communauté de communes.

Des recettes en forte augmentation grâce au secteur de la construction

Pour rappel, la majoration de valeur pour le foncier non bâti des terrains constructibles non commercialisés a été votée en 2023 pour application en 2024. Elle s'ajoute à la revalorisation forfaitaire légale nationale. Après une forte augmentation ces 2 dernières années (+7,1% en 2023 et +3,9 % en 2024) marquées par une inflation élevée, la revalorisation nationale des valeurs locatives au 1^{er} janvier 2025 sera donc contenue, probablement entre 1,5 et 2%. Il sera donc proposé de prendre en compte une réévaluation prudente des bases à hauteur de 1,5 % pour l'élaboration du budget 2025.

Des outils financiers renforcés pour payer les aménagements urbains

Instauration de la taxe d'aménagement sectorisée et majorée

Il est rappelé que jusqu'en 2025, la commune n'a appliqué qu'un taux unique de TA, ne disposant d'aucun outil supplémentaire de financement des équipements publics alors que certaines zones de la ville vont faire l'objet de très importants travaux de voirie et d'aménagements urbains dans les prochaines années. Deux nouveaux types de secteurs ont été instaurés à partir de 2025 pour la mise en place des taux différenciés, un taux à 4,8 % dans plusieurs secteurs faisant l'objet de réfection, extension d'équipements publics, un taux majoré à 6 % de la zone dit de la Boissière.

Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants

Le Conseil Municipal a décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. En effet, les difficultés à se loger sur Ecommoy ont tendance à s'accroître avec l'augmentation de la population, le parc de logements sur la Commune n'étant plus suffisant.

La dette reste faible

Deux prêts ont été totalement remboursés en 2024, libérant ainsi une nouvelle capacité d'emprunt à charges constantes, coïncidant avec les besoins de financement des projets en cours.

La labellisation de la commune «Petite Ville de Demain» lui donne l'accès à des financements préférentiels via la banque des territoires, ce qui permet de continuer à profiter de taux d'intérêts limités.

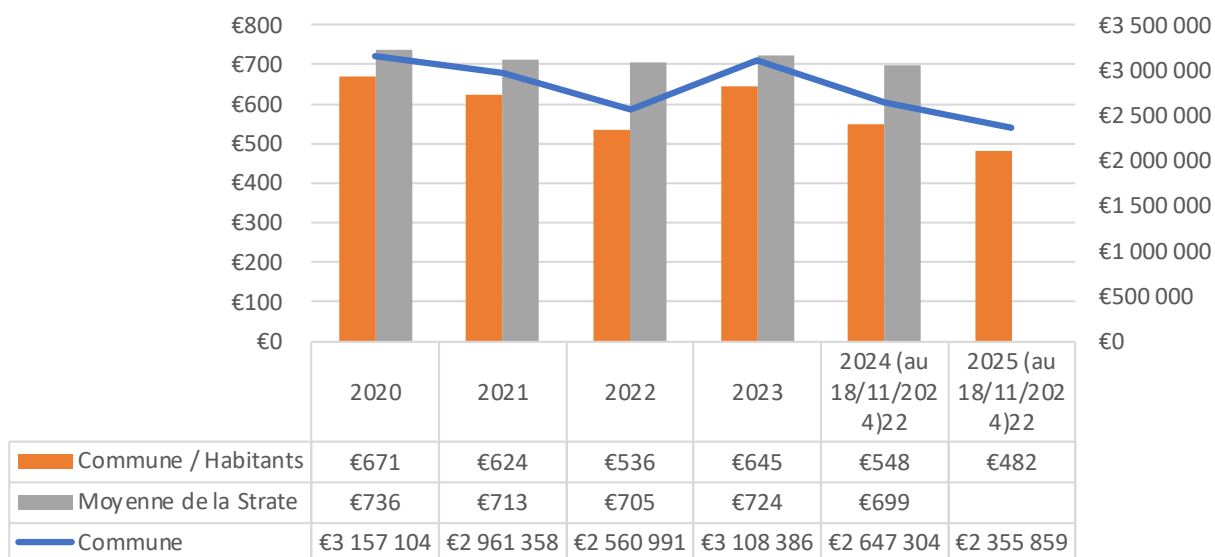
Le capital de la dette restant dû au 31/12/2024 est 2355 859 €, ce qui est très bas si on le rapporte à l'endettement par habitant (482 euros) et comparé aux années passées. En outre, la moyenne de nos taux d'intérêt est de 2,10% avec un taux maximum de 4,87%.

Un emprunt de 2.300.000 € avait été inscrit au budget 2024 mais a été décalé dans le temps de quelques mois. Une consultation des banques a été lancée, portant à la fois sur un emprunt long terme et sur un emprunt relais. L'évolution annoncée à la baisse du taux du livret A sur lequel sont indexées les offres les plus attractives, a décidé la commune à reporter la réalisation de l'emprunt à long terme de quelques mois pour en bénéficier (potentiellement - 0,5 % en février 2025).

L'emprunt relais (durée 2 ans maximale) d'un montant de 2 041 750 € a donc été souscrit auprès du Crédit Mutuel afin de couvrir nos besoins immédiats en trésorerie liés aux travaux en cours (écoles).

En effet, plusieurs emprunts étant arrivés à terme ces dernières années, les capacités d'investissement se retrouvent dans une très bonne position pour continuer le développement de la ville car **le niveau de dette par habitant a été réduit de près de 30% entre 2020 et 2024.**

Evolution de la dette sur 5 ans



Principales dépenses d'investissement prévues en 2025

Comme l'an dernier, la politique de la commune reste basée sur des principes simples :

L'année 2025 sera une année importante pour les finances de la commune car cette année, les trois projets phares de la municipalité vont se rapprocher en termes de planning :

- Fin des travaux de réhabilitation des écoles primaires
- Lancement du chantier ludo-médiathèque
- Lancement du chantier de séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales (études pour voiries)

Les financements seront possibles grâce au bon niveau de subvention attendu sur les différents projets ainsi que par le recours à l'emprunt.

La municipalité réaffirme ainsi sa politique basée sur des principes simples :

• **Privilégier les investissements permettant d'optimiser le fonctionnement des services**

- o Changement du véhicule de la Police Municipale suite au doublement d'effectif
- o Optimisation du fonctionnement de la vidéo-surveillance
- o Finalisation du remplacement de la téléphonie
- o Mise en place d'un Wifi couvrant l'intégralité des sites municipaux
- o Rénovation des sols des ateliers municipaux
- o Fin de la mise en LED de l'éclairage public
- o Acquisition d'une tractopelle

• **Maintenir et Améliorer la qualité des bâtiments et de la voirie**

- o Rénovation des huisseries de l'école maternelle
- o Rénovation des vestiaires des terrains de foot du collège
- o Aménagement d'un cabinet dentaire en vue de l'ouverture de celui-ci en 2025
- o Aménagements piétons route du Parc
- o Réfection du haut de la rue du Joubardier
- o Paysagement du cimetière
- o Aménagements à visées pédagogiques de la Micro-Forêt

• **Préparer le futur de la commune**

- o Tourne à gauche route du Mans en vue de l'implantation d'Aldi
- o Aménagement de la rue de la Prêle en vue de l'usine à pellets de Sarthe Energie
- o Construction de la Ludo-médiathèque
- o Etudes de l'aménagement du centre-ville
- o Renforcement de la cybersécurité de la mairie

APPEL A PROJET

A VENDRE immeuble à rénover en centre ville avec appartements

Date limite

**1er mars
2025 à 12h00**



Possibilité de diviser la parcelle et ouvrir le mur donnant sur le parking Place Henri IV pour une autre entrée indépendante.

Ensemble immobilier à rénover sur une parcelle de 375 m², comprenant :

- 3 logements (T2, T3, T3 sous combles)
- Au rez-de-chaussée : plusieurs garages dont un en terre battue
- Extérieur : courette, cave, dépendances
- Pièce au-dessus du passage.

Mise à prix, correspondant au prix plancher attendu par la commune : 160 000 €

Visite du bien sur rendez-vous

Dossier de candidature à transmettre à la commune d'Ecommoy avant le 1er mars 2025 à 12h00. Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Mairie au 02 43 42 10 14 ou par mail à l'attention de M. Le Maire : mairie@ecommoy.fr

Le service de transport par bus Illygo à tarifs vraiment pas chers

On sait désormais à quoi va ressembler le service illygo annoncé depuis l'été dernier. Le conseil municipal de novembre a pris connaissance des détails du projet alors qu'il réceptionnait dans son patrimoine de nouveaux abribus transférés par la Région. En effet, les intercommunalités du Pays du Mans montent en puissance dans la compétence mobilité. La consultation pour le choix de l'opérateur a abouti à la désignation de Transdev-STAO. Les lignes et tarifs ont été délibérés au niveau intercommunal.

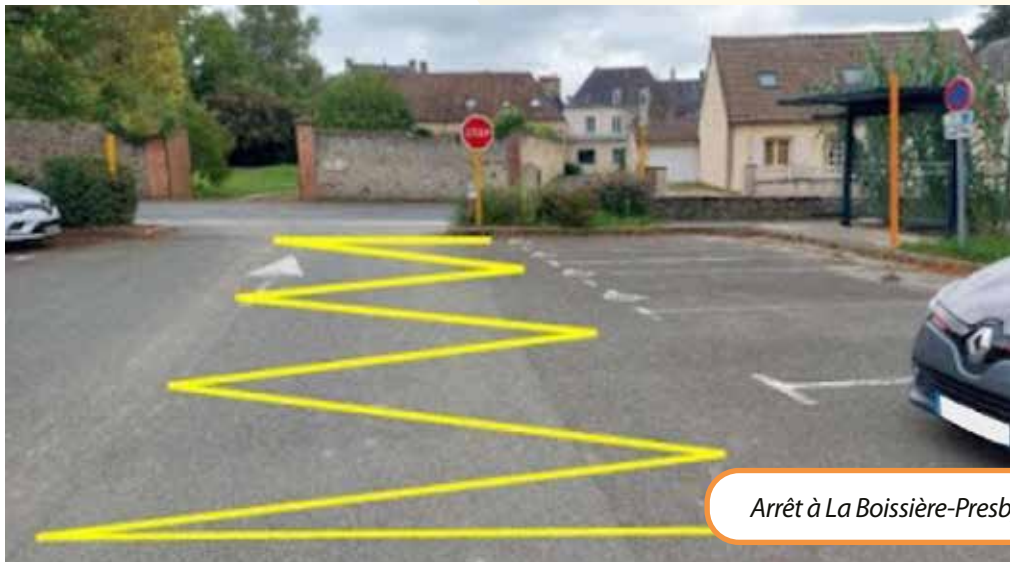
Les arrêts des autocars (35 places) seront donc mutualisés. Ainsi, pour les quatre arrêts situés sur le territoire écomméen, des aménagements complémentaires nécessaires sont réalisés par la ville. (voir images)

Sur la zone d'activités des Portes du Belinois-Cruchet-Trubardières, l'arrêt avec abribus a été installé par la Communauté de communes.



Les tarifs seront très incitatifs s'agissant d'un nouveau service public expérimental dont l'objectif à l'échelle du Pays est de 100 000 voyageurs par an. On pourra acheter des tickets dans le véhicule. Voici pour la ligne en sud belinois, de base un voyage coutera 1 euro.

Pour les salariés, conformément à la loi, les abonnements quasiment symboliques seront pris en charge à hauteur de 50% par l'entreprise et 75% pour les collectivités publiques !



Arrêt à La Boissière-Presbytère



Zone commerciale du Soleil- le Département exige un arrêt sur chaussée

La tarification « jaune » pour les autres lignes illyGo
Application du principe actuel de tarification d'IllyGo avec augmentation
de la tarification actuelle d'IllyGo au 2 janvier 2025

GAMME TARIFAIRE SEM-OB-4CPS	0-10 ans	11-18 ans	19-25 ans	26-64 ans	65 ans et +	Tarif solidaire (à destination des personnes bénéficiaires des minima sociaux)		
Ticket unitaire	GRATUIT - Coupon annuel obligatoire						1,00 €	Tarif unique
Carnet 10 tickets							8,00 €	Tarif unique
Coupon 90 jours							10,00 €	
Coupon mensuel IllyGo		12,00 €		18,00 €	15,00 €			
Coupon annuel IllyGo		120,00 €		180,00 €	150,00 €			
Titre multimodal* (mensuel) AutresOpérateurs+IllyGo		5€ avec autre Abonnement	5€ avec autre Abonnement	10€ avec autre Abonnement	10€ avec autre Abonnement			
Titre multimodal* (annuel) AutresOpérateurs+IllyGo		50€ avec autre Abonnement	50€ avec autre Abonnement	100€ avec autre Abonnement	100€ avec autre Abonnement			

*Autres Opérateurs / Abonnements : SETRAM, ALEOP EN SARTHE, SNCF (-> TUTTI COMBINE distribué par SNCF)

Pour l'ensemble du réseau de transport collectif IllyGo (lignes bleues et jaunes)

Je travaille au sein d'un établissement employeur implanté sur le ressort territorial du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe (au sein d'une des 6 CdC membres du P3MS) :
 j'ai accès au Pass Salarié IllyGo (abonnement mensuel ou annuel) à tarif très avantageux sur présentation d'un justificatif de mon employeur



Coupon/Abonnement mensuel "PASS SALARIE IllyGo"	10 €
Coupon/Abonnement annuel "PASS SALARIE IllyGo"	100 €

Enfin, conformément aux engagements politiques initiaux formulés dès les premières réflexions sur le projet, une billetterie unique commune entre les différents opérateurs (TER-illygo-SETRAM) avec les formules Tutti sera en vigueur :

La tarification « jaune » pour les autres lignes illyGo
Test d'un titre unique -> Tutti combiné -> point suivant à l'OJ



ARTICLE 3 : PRIX, DISTRIBUTION ET CONDITIONS D'APRÈS VENTE

3.1. Modalités de fixation des prix des abonnements tutti combinés

Le prix de l'abonnement tutti combiné est calculé par addition des prix afférents au transport régional d'une part, et au transport urbain, d'autre part. La part relative à l'usage régional de l'abonnement combiné correspond au prix de l'abonnement tutti Aléop en TER, défini et voté par la Région. La part relative au réseau illygo est définie par le comité syndical du Pôle métropolitain. Ces prix varient en fonction de l'âge de l'utilisateur, mais restent fixés par les Autorités compétentes.

A titre d'indication, au 1^{er} janvier 2025, les prix de la partie IllyGo des abonnements combinés est de :

- 4 € pour l'abonnement hebdomadaire 26 ans et plus ;
- 2 € pour l'abonnement hebdomadaire moins de 26 ans ;
- 10 € pour les abonnements mensuels 26 ans et plus ;
- 5 € pour les abonnements mensuels moins de 26 ans ;
- 8,40 € pour les abonnements illimités 26 ans et plus ;
- 4,20 € pour les abonnements illimités moins de 26 ans.



La Maison médicale fête ses 10 ans avec de nouveaux occupants



Le niveau qualitatif et esthétique de la Grand Maison reconvertie en maison de santé en 2014 a fait couler beaucoup d'encre. Nombre d'opposants politiques ont décrié ce choix d'investissement à l'angle de la Rue Carnot et de la rue des Perrières.

Force est de constater, que la dixième année d'existence de ce site a fait la preuve de son inégalable attractivité. En effet, une jeune psychologue a pu y pérenniser son activité et s'installer durablement dans sa ville d'origine. Dans ce domaine, les pratiques thérapeutiques évoluent et la municipalité a même été sollicitée pour adopter un tarif de mise à disposition de la salle d'activités du haut du bâtiment, applicable à partir de 2025, pour des groupes de prévention de la récurrence de la dépression (30 euros/l'heure pour les professionnels de santé uniquement).

Des podologues remplacent des podologues

Deux pédicures-podologues sont arrivés en novembre au premier étage dans les locaux auparavant occupés par Mme CHAUVEAU (maison médicale du Soleil) et témoignent des opportunités du site écoméen de centre-ville par la bouche de Karine ROSSARD :

« Après avoir exercé ma profession de pédicure-podologue à Mayet pendant 27 ans, je viens de rejoindre la maison médicale d'Ecommoy, avec mon collaborateur Maximillian Klein (originaire de Saint Mars d'Outillé), depuis le 1^{er} novembre. Nous sommes ravis des locaux mis à disposition par la mairie, nous permettant de travailler du lundi au samedi midi. Nos patients nous ont suivi avec grand plaisir. Nous continuons à faire des domiciles aussi. Nous assurons les soins de pédicurie - les traitements de verrues - les bilans podologiques afin de réaliser les semelles. Je suis spécialisée en bilan course à pied, je reçois de nombreux coureurs afin de répondre à leurs problématiques et les conseiller sur leur chaussage. Les rendez-vous peuvent être pris sur Doctolib ou bien par téléphone au : 02.43.46.66.01. Nous tenons à remercier la Mairie d'Ecommoy, ainsi que les commerçants pour l'accueil très chaleureux qui nous a été accordé. C'est une nouvelle aventure qui débute pour nous. »

L'arrivée de la dentiste : pas avant mars

L'évènement le plus remarquable de cette période de regain d'activités du site est celui de l'installation en cours d'un pôle dentaire. Le plus spacieux cabinet de l'étage avec le cabinet attenant qui fut au départ du site celui d'une orthophoniste, a séduit une professionnelle expérimentée, Mme Marie D, sarthoise depuis quelques temps, mais ayant officié longtemps dans un autre département.

Ces espaces conviennent parfaitement mais à condition de bénéficier de travaux que la mairie savait devoir faire un jour dans cette éventualité. Il faut doubler certaines cloisons en plomb par exemple. Le plus gros investissement accepté par le Conseil municipal réside dans l'achat d'une partie importante du matériel du cabinet. Outre la radio panoramique, il y a le fauteuil tout équipé avec la radio intra-orale à financer. La commune sollicite pour cela deux aides financières du Département, une pour les travaux et une pour le matériel. De surcroit, une partie de la location pour cette mise à disposition sera intégrée aux loyers de la dentiste. La partie stérilisation et autres aménagements sont pris en charge par l'occupante.

En Sarthe, l'installation d'un dentiste est un évènement. Aussi, la rumeur a très vite fait le tour du canton et même au-delà, surtout quand d'autres professionnels de santé ont commencé à en parler à leurs patients, en leur conseillant d'appeler la municipalité. Résultat : l'accueil de la mairie a été submergé de demandes pour être inscrit sur la liste d'attente de la nouvelle praticienne. Sauf que ceci ne relève pas des prérogatives d'une commune : conformément à la législation du Code de la Sécurité sociale qui prévoit le rapport contractuel entre un professionnel de santé et un patient, la Commune ne peut pas intervenir dans l'inscription en patientèle d'une profession médicale. Nous vous remercions de ne pas adresser des demandes en ce sens aux services municipaux.

Réaménagement de la place de la République après travaux de séparatifs

Le cabinet d'études  CITADIA commencera sa mission au 1^{er} semestre 2025

Dans le cadre des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement à Ecommoy, portés par la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois (CCOBB), il est prévu la destruction d'une grande partie de la voirie de la Place de la République et de ses rues adjacentes.

La commune souhaite mettre à profit ces travaux pour réaménager la place centrale de la ville, essentiellement occupée, aujourd'hui, par du stationnement. Ce projet doit conduire :

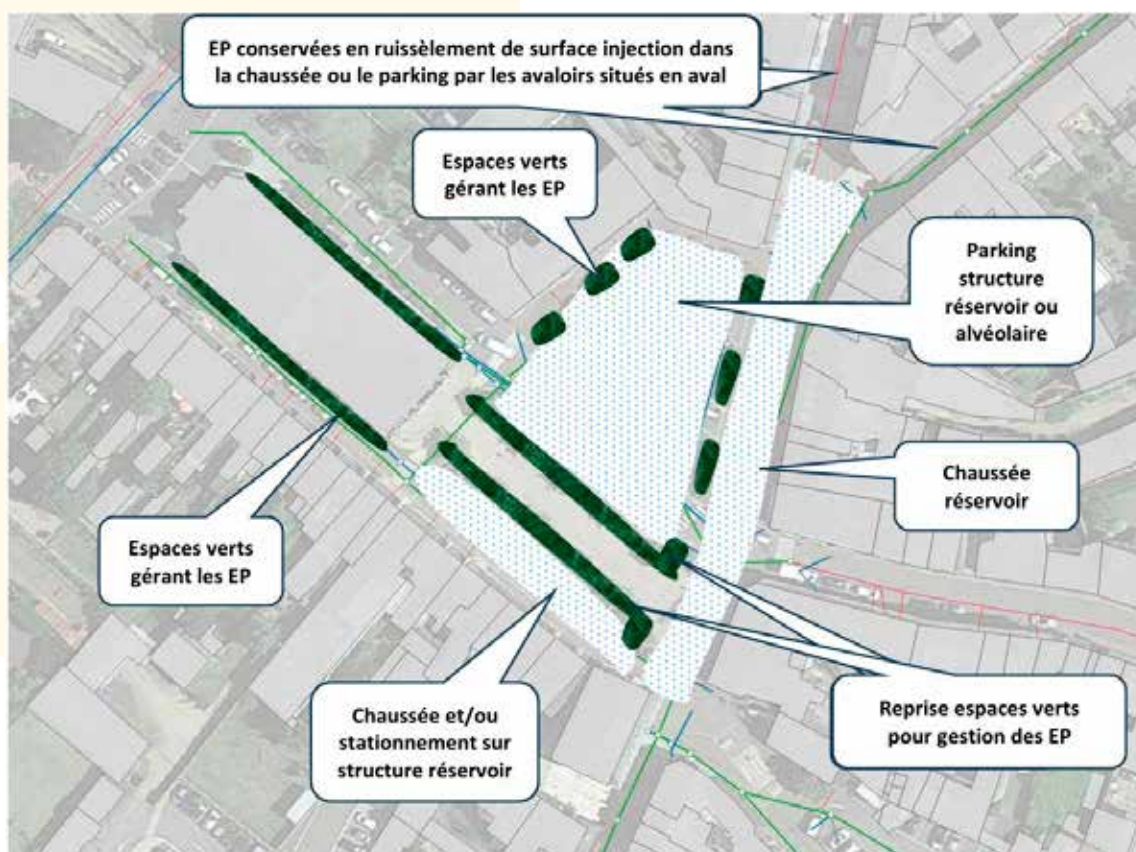
- à proposer un lieu de vie intégrant les enjeux de transition écologique (infiltration pluviale...),
- Se questionner sur les fonctionnalités : renaturation, espaces de stationnement,
- apaiser la mobilité (sens de circulation, connexion avec les autres lieux de centralité...),
- mettre en valeur du patrimoine (église classée), éclairage public,
- accentuer la place des commerces (agrandissement de terrasses),
- rappeler l'histoire des lieux (fontaine...), etc.

Afin de répondre au mieux aux besoins des usagers de la place et d'en attirer de nouveaux, la concertation représente un élément essentiel du projet, notamment pour organiser au mieux la période de travaux. Par l'intermédiaire du dispositif « Petite Ville de Demain », ce projet de requalification inscrit dans l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), nous a permis de solliciter un accompagnement auprès de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Les besoins ont été identifiés de la façon suivante :

- un diagnostic du site au travers un état des lieux complet sur le périmètre établi avec, en particulier, un large volet de concertation sur les besoins (grand public, commerçants),
- une programmation du site, c'est-à-dire la définition et le calibrage des différentes fonctions (infiltration pluviale, renaturation, mobilité et connexion autres lieux de centralité, équipements, stationnement, accès...),
- une définition de plusieurs scénarios présentant les grandes orientations urbaines, paysagères et environnementales sur le périmètre d'aménagement et son secteur proche,
- les principes d'aménagements des espaces publics en fonction des scénarios définis et leur chiffrage niveau esquisse,
- un livret pour organiser au mieux la période de travaux,
- un cahier des charges de consultation pour recruter une maîtrise d'œuvre.

L'ANCT a retenu notre projet lors de sa commission d'octobre et a désigné le bureau d'études CITADIA pour nous accompagner. Cette mission est programmée durant le 1^{er} semestre 2025. La commune est donc signataire d'une convention pour le cout de l'étude qui s'élève à 60 600€. Le reste à charge pour la commune s'élève à 30 300€ (50%). Le conseil municipal sollicite une participation de la CCOBB représentant sa part de compétence dans cette opération.



Exemple de solutions d'aménagement de gestion des eaux pluviales Place de la République

200 emplois autour de la logistique les habitants du Belinois disent oui



Après un été et un automne de mobilisation dont le point d'orgue a été une réunion publique interassociative tenue par *Orée de Bercé Belinois Environnement ODBBE* et le collectif «*Stop Amazon et son monde*», le groupe local *Greenpeace Sarthe, Attac 72, Alternatiba 72, Les Soulèvements de la Terre 72, Le Mans Métropole Environnements, Pays Sabolien Environnements, Huisne Sarthoise Environnements*, (nous espérons n'avoir oublié personne...). Elles ont promis de refaire le «*coup du pique prune*» et d'obtenir la victoire «*comme à Béner*». Le constructeur *CONCERTO* a pu présenter son projet aux représentants de *ODBBE* le 8 octobre à l'Hotel communautaire. Cela a été l'occasion de répondre aux arguments nombreux des opposants et permis de comprendre pourquoi tous les élus communautaires et les conseils municipaux ont approuvé ce projet.

Pas de bilan négatif pour la biodiversité locale ou le paysage

Concerto est labellisé *BREEAM* : La certification *BREEAM* est une évaluation de la performance environnementale des bâtiments, visant à encourager des pratiques durables dans la construction.

Le projet a anticipé toutes les critiques potentielles sur son implantation sur le site qui est, rappelons le situé dans une zone d'activités à urbaniser, et non dans une zone agricole. Le projet est conforme au *PLUi* et au *Règlement National d'Urbanisme (RNU)* qui protègent au mieux l'environnement (orchidées, haies). Concernant le Paysage, le volet paysager a été bien travaillé.

Le bâtiment s'encaisse de 3 mètres pour respecter les 15 m de hauteur autorisée. Le site est entouré d'arbres et en particulier dans la partie haute vers la crête, du côté du château de Fontenailles situé à 500 mètres, il y aura un merlon et des arbres de hautes tiges.

Les charpentes seront conçues dès la construction pour supporter 100% de couverture par panneaux photo-voltaïques. La loi impose actuellement 30% minimum, mais les occupants cherchent lucrativement à tendre vers le 100%, car c'est rentable pour eux. Il y aura donc entre 7 200 et 24 000 m² de panneaux solaires ...



Un risque de déshérence quasi nul

Les risques de friches de ce projet sont quasi nuls. En effet, les permis et autorisations obtenues ne sont exécutés que si le constructeur a vendu ses bâtiments. Concerto est un promoteur immobilier qui utilise la VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), tout comme les promoteurs privés qui construisent pour Sarthe Habitat, ou PODELIHA. Ils obtiennent leurs permis de construire, mais ne les exécutent qu'une fois les contrats signés avec les futurs exploitants. Si pas d'exploitants, alors pas de bâtiments ...

Ensuite, considérant que si un exploitant fait faillite ou quitte le site, les élus ont demandé que le bâtiment soit modulable pour accueillir plusieurs types d'entreprises. Les autorités locales compétentes ont formulé des avis préalables à la demande d'enregistrement des installations auprès du Préfet qui font part d'une forte exi-

gence en matière de reconversion du site s'il devait arriver qu'il cesse son activité.

CONCERTO a déjà un certain nombre d'acheteurs potentiels mais rien n'est encore acté, car il faut les autorisations d'abord. La décision a donc été prise de centrer les espaces de bureau plutôt au milieu du site, afin que plusieurs entreprises puissent interagir au mieux avec les espaces de stockage.

Au milieu du site, vue depuis l'entrée de la zone, avec 12 000 m² d'entrepôts d'un côté, et 12 000 de l'autre, se rencontreront tous les espaces bureaux. Ainsi, à l'intérieur, il y aura des possibilités de construire des bureaux supplémentaires sur des plateaux, et des sous divisions pour des entreprises qui n'auraient besoin «que» de 6000 m².

CONCEPT ARCHITECTURAL



Enfin, l'effet de la future impossibilité d'ouvrir de nouvelles zones en extension (ZAN 2027-2029), fera que les bâtiments économiques seront réutilisés lorsqu'il y aura des activités déclinantes. Le ZAN est extrêmement vertueux. Les règles imposent déjà de plus en plus la réutilisation des friches, bientôt ce sera une obligation de facto.

Et enfin, il est faux de dire que les logements seront insuffisants pour accueillir les salariés, quand on connaît la vacance dans le parc ancien et les perspectives de densification possibles en Sarthe, et surtout quand on se rappelle que la BELIPA a connu 250 salariés dans les années 1980.

L'impact du trafic poids lourds

L'information qui intéresse tout le monde a trait à la question des poids lourds sur les routes départementales. Réponse de CONCERTO : «On vient se greffer à l'entrée d'une Autoroute, il n'y aura pas de poids lourds sur les départementales». Bien sûr il peut y avoir des camions s'égarant ou se dispersant en plus petits tonnages. Mais la circulation est sévèrement

réglementée autour d'Ecommoy concernant les poids lourds. Et les municipalités des communes du secteur ont tout fait depuis 15 ans pour limiter le trafic des transporteurs dans leur traversée de bourg ... et oui c'est volontaire. Et cela fonctionne, les comptages le prouvent. A Ecommoy en particulier, la police municipale fait son travail envers les routiers professionnels, et elle sera renforcée autant que de besoin.

Les craintes exprimées s'avèrent parfois fondées sur certaines collectivités, mais il ne faut pas extrapoler sur notre territoire des considérations extérieures sans prendre en compte la spécificité de l'implantation écomméenne. Ecommoy n'est pas La Ferté Bernard. Ecommoy est dans le Comté un cul de sac pour les poids lourds, car si l'on veut monter au Nord on tombe sur la métropole du MANS, par son circuit légendaire qui plus est. Ecommoy est très strict sur les autorisations de traverser pour les PL. En voici la preuve. Même pour les 24 Heures du Mans Poids lourds, le Maire d'Ecommoy a répondu négativement aux demandes du Syndicat départemental et de la Préfecture de faire passer tous les poids lourds pendant la journée sur notre RD338...

Travaux de l'école Raymond Dronne et devenir du groupe 1

Dans l'Ecomm'Infos de l'été 2023, nous vous présentions le projet et son coût avec les différentes entreprises retenues. A observer à présent l'impressionnant chantier depuis la rentrée scolaire, on comprend l'ampleur des dépenses. Les forages de géothermie creusent jusqu'à plus de 180 mètres ! Ils ont dégagé 218 tonnes de boues à évacuer. Pour les réaliser dans les délais, l'entreprise Drillheat a mobilisé les plus grosses machines qui existent en Europe. Fort heureusement, celles-ci se sont avérées moins bruyantes qu'imaginé.



Il a fallu mettre en place toute une nouvelle organisation pour les entrées et sorties des élèves, pour l'organisation du temps du midi, puisque c'est par l'ancien collège qui comprend le restaurant scolaire que la première phase de l'opération a débuté. La police municipale a été appelée en renfort très souvent, mais globalement cela a fonctionné.

La municipalité a consacré du temps aux enseignants et aux élèves pour les tenir informés régulièrement de l'état d'avancement du chantier. Les grands du Cours Moyen ont hâte d'intégrer le bâtiment refait à neuf en mars prochain. Le tour des petits viendra ensuite en septembre 2025, d'entrer dans la partie Groupe 2 qui viendra former la nouvelle école avec l'ancien collège



Pour ces déménagements, les agents des services municipaux sont pleinement mobilisés afin de travailler pendant les vacances scolaires, une contrainte de service public inévitable.

L'école de musique au groupe 1 ?

Concernant le bâtiment du Groupe 1 qui sera libéré, il a été confirmé, après concertation avec la Communauté de communes, que le potentiel était très intéressant pour la réimplantation et le développement de l'école de musique intercommunale. La CCOBB a donc annoncé dans ses orientations budgétaires de 2025, de missionner des études d'architecte pour la rénovation de ce bâtiment écomméen. On pressent que sur les 800 m² disponibles, la musique pourrait utiliser environ 500 m², ce qui multiplierait par deux les surfaces actuellement disponibles route de Mayet. De nouvelles pratiques culturelles pourraient s'épanouir dans ce lieu, au plus près des écoles, du collège, de la médiathèque et des commerces. En outre, les partenariats avec le Mille-Club pourraient être développés.

Nouvelle piste piétonne le long des écoles

On notera aussi, que la commune a réaménagé en juillet les pistes piétonnes qui longent les bâtiments en question et de la maternelle vers l'Allée de Fontenailles. Il fallait les rendre à nouveau praticables sans porter atteinte aux arbres en place.



Les services techniques municipaux ont un toit neuf mais pas photovoltaïque

Le remplacement de la couverture des bâtiments ateliers des services techniques rue Garnier est achevé. Les anciennes tôles dégradées avec le temps, risquaient de nuire à la sécurité aux abords du site. Le chantier avait été différé pendant plus d'un an en raison de surcoûts importants liés à la présence d'amiante dont l'élimination est obligatoire. L'idée initiale d'équiper la toiture de panneaux solaires a donc été annulée pour des raisons financières, car elle supposait de renforcer la charpente. Les coûts devenaient exorbitants. La municipalité est convaincue que grâce à l'amélioration constante des techniques et au développement de ce marché (obligation générale à partir de 2028 pour les entreprises et les collectivités), les panneaux disponibles seront de plus en plus légers. La commune pourra alors peut-être relancer cette opportunité.

Le coût des travaux s'est élevé à 67 149 euros TTC pour le désamiantage et 73 200 euros TTC pour la couverture. La commune a reçu 81 000 euros de subventions de l'Etat au titre de la DETR.



Les panneaux solaires sur les bâtiments publics, une obligation ?

Les élus ont assisté à la Communauté de communes à une sensibilisation à la nouvelle réglementation concernant la couverture des toitures en panneaux et la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de stationnement.

La solarisation ou la végétalisation des toitures est une obligation qui s'étend progressivement à un nombre croissant de constructions à partir de janvier 2025 pour les bâtiments administratifs lourdement rénovés :

- elle vise d'abord les nouveaux bâtiments puis les extensions et rénovations lourdes, en fonction de leur taille et de leurs usages ;
- elle touche à terme des bâtiments existants, également en fonction de leur taille et de leurs usages.

Le photovoltaïque peut constituer une réponse à cette obligation, mais n'est pas le seul. Il y a la possibilité de recourir à un «système de végétalisation basé sur un mode cultural ne recourant à l'eau potable qu'en complément des eaux de récupération, garantissant un haut degré d'efficacité thermique et d'isolation et favorisant la préservation et la reconquête de la biodiversité».

Des obligations qui s'accumulent

A noter que des obligations peuvent également être prévues sur les parcs de stationnement neufs et existants. Dans ce cas, les obligations en toitures et sur les parcs de stationnement se cumulent et ne peuvent se reporter de l'un vers l'autre (voir ci-dessous). Egalement, la possibilité de report de la toiture vers un parking est temporaire (voir ci-dessous). Ainsi, il est préconisé d'avoir une stratégie d'ensemble de réponse à ces obligations, ainsi que celles découlant du décret tertiaire.

Les prochains projets écomméens impactés seront :

Celui de la ludo-médiathèque. Le permis de construire déposé prévoit une petite surface de panneaux solaires car nous sommes en périmètre historique et dans un quartier valorisé. Le choix de la géothermie est confirmé, car son retour sur investissement est intéressant au bout de seulement 3 ans ! En revanche la végétalisation du site sera forte, avec la conservation d'une partie des arbres et la plantation de plus de 25 nouveaux spécimens répartis pour les 49 places de stationnement, toutes perméables, avec un parking au fond de parcelle qui sera en stabilisé.

Celui de la place de la République qui devra être arborée et les stationnements seront perméables (voir article sur le lancement des études).

Enfin, derrière le complexe sportif de Fontenailles, la construction d'une longue ombrière par Cénovia vient juste de démarrer. Le montage de la structure sera effectué en avril et la fin des travaux aura lieu pendant les vacances de juillet (délais non connus pour le parking Ouest de la gare).



Esquisse permis de construire derrière les gymnases

Travaux et interventions du semestre

Voirie rurale



• **Rue du Manège**
réfection de trottoirs et pose de bordures de défense aux intersections pour mieux sécuriser les piétons

• **Route de Tours**
aménagement d'un passage piéton protégé avec abaissement de trottoirs en amont des feux tricolores

• **La Gandolière**
réparation d'une canalisation d'assainissement détériorée, cette canalisation en secteur rural n'entrait pas dans la compétence assainissement de la Communauté de Commune et donc à notre charge.

• **Chemin de la Ségretennerie**
rénovation du haut de cette voie dont l'état n'aurait pas supporté un hiver supplémentaire



Bordures de défense Route de Fontenaille



Ilot intersection Mariette—Fontenaille

• **Route de Fontenaille**
sécurisation de l'intersection rue de la Mariette/Route de Fontenaille et aménagement d'un ilot central avec bordures de défense pour inciter les véhicules à modérer leur vitesse à cet endroit.

• **Allée de Fontenaille, côté école maternelle**
Les racines des tilleuls ayant considérablement dégradé le revêtement du trottoir, nous avons créé un nouveau cheminement, décapé l'ancien bitume qui a été remplacé par un revêtement plus perméable et respectueux du système racinaire des arbres.

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 87 232 euros.

Voirie urbaine

Campagne annuelle de renforcement de chaussée en rives béton.



Poursuite de l'équipement de la VC408 des deux côtés depuis le rond-point du Soleil jusqu'au niveau du chemin de la Grouas.

Comme chaque année, le procédé Gremair a été utilisé pour renforcer notre voirie rurale. Ce procédé évite une réfection coûteuse de la totalité de la chaussée.

Montant total de ces travaux 96 295 euros.

Patrick Pinchault

Conseiller délégué Voirie, Éclairage Public, Réseau

Éclairage public et feux tricolores

ECLAIRAGE PUBLIC et FEUX TRICOLORES

Le passage en LED pour notre éclairage public arrive à son terme, ne subsisteront que quelques points inclus dans la future rénovation de la place République.



La mise en LED de tous nos feux tricolores est terminée, y ont été ajoutés des radars de circulation pour les feux route de Tours et ceux Place Foch. Ces derniers sont opérationnels depuis la fin novembre. Avec ces modifications, nous devrions constater une réduction des ralentissements route du Mans en fin de journée.

- Incidents éclairage public de ces dernières semaines :

- Pour les Secteur Route de Mayet/Sablons / Route du Mans : il s'agit de panne de composants auxquels s'ajoutent des délais anormalement longs pour obtenir les pièces de rechange.
- Pour le secteur Charité-Acacias-Monte Cristo : notre prestataire doit intervenir, ce serait un fourreau détérioré.
- Enfin pour la Rue André Teroy, nous avons été victimes de vandalisme, câbles sectionnés et volés sur deux mâts, les assurances ne couvrent pas ce type de détériorations, la réparation est à la charge de la collectivité.

Patrick Pinchault

Conseiller délégué Voirie, Éclairage Public, Réseau

Jumelage franco-allemand : Écommoy bien représenté à Stuhr

Saviez-vous que la République Allemande a depuis longtemps optimisé le problème du coût de fonctionnement des ses institutions locales ? Dans les années 1970, elle a divisé par 4 le nombre de ses communes, en les forçant à fusionner. C'est ainsi qu'est née la commune de Stuhr à partir de 8 villages proches de Brême. Le jumelage avait commencé juste avant cette fusion, entre Laigné-en-belin et Heiligenrode (1972). Désireuse de suivre le mouvement de l'amitié franco-allemande, Ecommoy s'est ainsi jumelé avec Brinkum (1977), le plus gros bourg centre de Stuhr (15 000 h).

Du côté français, il s'agit d'un jumelage cantonal vis-à-vis d'un « Gemeinde » allemand de 35 000 habitants. Pour le 50^{ème} anniversaire de sa création, à la fin de l'été 2024, la municipalité allemande de Stuhr a donc invité ses homologues des différentes communes jumelées à assister à des cérémonies officielles de manifestation d'une amitié enrichie par presque 50 ans d'échanges. Après la France, Stuhr a développé le jumelage avec la Lettonie et la Pologne. C'est donc quasiment une conférence internationale qui nous a rassemblé de manière festive entre le 13 et le 15 septembre.



*De gauche à droite :
les représentants
polonais, lettons,
S Gouhier, S. Korte
maire de Stuhr et
G Lambert Teloché.*

Ce fut l'occasion de découvrir à quel point Stuhr a changé depuis les premiers échanges dans les années 1980. La commune est devenue extrêmement riche. Elle vient de démarrer la construction d'une piscine à plus de 100 Millions d'euros ! Dans quelques années, elle accueillera une ligne de tramway la reliant directement à Brême. En même temps, elle a fait beaucoup d'efforts pour conserver un caractère rural, en plantant des arbres et en végétalisant dans de nombreux endroits, afin de compenser les zones économiques florissantes.

Notre maire a pu revisiter le collège-lycée de Brinkum, qu'il a fréquenté comme élève et où il a sympathisé avec Sophie devenant par la suite son épouse.

En point d'orgue des nombreuses animations organisées dans les anciens villages, s'est tenue une grande fête à Brinkum avec des portes ouvertes de l'établissement scolaire financé, et récemment rénové par la municipalité allemande.



Pour ce déplacement, Anne Ballester et Sébastien Gouhier ont fait réaliser une boîte de découverte de la commune d'Ecommoy par le spécialiste des boîtes en carton écomméen, Thierry Romain-Vimont, fondateur de l'entreprise A3C, spécialiste des boîtes originales en carton situé 34 rue du Docteur Estrabaud.

Le message dit : « Ecommoy wartet auf die Deutschen », on songe en particulier au 50^{ème} anniversaire du jumelage cantonal en 2027.



*La boîte « Ecommoy attend les allemands »
a fait sensation lors de la soirée de remise des présents.*



Au début de l'année 2025, la commune d'Écommoy réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier, sur l'ensemble des 10 secteurs découpant la commune.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres vous informant de l'opération par un agent recenseur, recruté par la commune et muni d'une carte officielle. Il vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur mais seulement à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2025 ?

- Contactez l'accueil de la mairie :
Standard : 02 43 42 10 14
- Olivier DULUARD ou Cathy KOLAR

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population existe depuis 1801 et permet de savoir combien de personnes vivent en France, d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Il est organisé par les services de l'INSEE depuis 1946.

Les résultats du recensement de la population restent confidentiels et uniquement traités par les services de l'INSEE. Ils sont essentiels pour la vie de la commune et permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Par exemple, grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons {...}.

Présentez ici un projet réalisé au bénéfice des habitants : modification d'une ligne de bus, ouverture d'une classe, développement de certains services, etc. Cet exemple personnalise l'article et valorise les actions de la Mairie ! A voir avec le maire

Répondre au recensement de la population est un geste civique mais aussi reconnu obligatoire. Il vous est demandé de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui vous rendra visite (16 janvier 2025 – 15 février 2025).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Les activités du Conseil Municipal des Jeunes

En septembre, le CMJ aurait dû se rendre à l'Assemblée Nationale à l'invitation de Monsieur Eric Martineau, député de la circonscription, mais suite à la dissolution, cette visite a été reportée à mars 2025.

Le CMJ a toutefois été bien occupé en cette fin d'année. Les jeunes conseillers ont fabriqué des objets décoratifs pour les vendre à leur stand lors du marché de Noël du 8 décembre, l'argent récolté étant destiné à soutenir l'association locale de protection animale Anim'à coeur.



En novembre, les membres du CMJ ont participé à un atelier intergénérationnel à l'Ehpad La Providence. Ils étaient aux côtés des résidents durant plusieurs parties de loto et ont partagé un goûter avec eux. Ces échanges ont été appréciés par tous.



Le CMJ a aussi décidé de renouveler l'opération «Boîtes de Noël» (boîtes remplies de petits cadeaux) pour les plus démunis. Il lui a semblé encore plus indispensable de faire preuve de solidarité au moment des fêtes de fin d'année. Le CMJ remercie tous les commerçants, les écoles et le collège d'Ecommoy qui se sont associés à cette opération en recueillant au sein de leur commerce ou leur établissement les boîtes de Noël. Il espère avoir ainsi apporté un peu de joie et de réconfort à ceux qui n'ont pas toujours la vie facile.



Chaque année, le mois de décembre marque la date des élections du CMJ. Les noms des nouveaux membres seront dévoilés dans le prochain Ecomm'Infos. En effet, au moment de la rédaction de cet article les élections n'ont pas encore eu lieu mais je tiens à rappeler que le CMJ a un rôle très important dans la vie de la commune car il porte la voix des jeunes en exprimant leurs idées et leurs envies.

Je souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Michèle Guérin,
conseillère déléguée en charge du CMJ

Le repas des aînés a connu un grand succès



Le repas des aînés, qui fait partie des événements incontournables organisés par le CCAS, a eu lieu le samedi 5 octobre.

Cette journée est dédiée aux personnes âgées de 60 ans et plus résidantes dans la commune. Un repas et une animation musicale offerts par les finances communales allouées au CCAS sont proposés pour la manifestation. Le repas est gratuit pour les écomméens et écomméennes non imposables.

Pour les personnes imposables, le prix est modeste, soit 12 €.

Cette année, **236 personnes ont participé à l'événement**: des habitants de la commune, des élus municipaux et des membres du CCAS. Une dizaine de nonagénaires étaient parmi les convives.

Le repas préparé par le traiteur Carl Auvé a été servi par les membres du CCAS et des agents communaux. Celui-ci a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service. La partie musicale et dansante de cette journée était animée par le groupe Pascale Music.

On peut féliciter les organisateurs, agents municipaux et bénévoles qui se sont investis pour faire que cet événement soit un grand succès.

Marie-Christine Abegg,
Vice-présidente du CCAS

CONCOURS PHOTOS 2024



Le troisième concours photos du conseil des sages s'est déroulé en novembre 2024 avec une exposition de 59 photos. Cette fois-ci encore, nombreux sont ceux qui ont répondu présent pour cette compétition de l'image.

Le thème de cette année, *TOUT CE QUI ROULE ET/OU TOUT CE QUI TOURNE*, a permis aux photographes amateurs d'exprimer leur ressenti, leur imagination et également, beaucoup d'originalité, nous associant à la magie de la vie quotidienne au travers d'un objectif.

Cinq professionnels de la photo ont participé au vote de cette troisième édition comme les deux années précédentes.

Après la remise des prix, ils ont pu échanger avec les lauréats qui le souhaitaient. 139 personnes sont venues voter lors de la semaine d'exposition pour les votes du public. Sept photos ont été sélectionnées dans les deux catégories.

Le conseil des sages remercie la municipalité, les commerçants, restaurateurs, garages, entreprises d'Ecommoy, qui par leur générosité, nous ont permis de récompenser les vingt premiers lauréats dont deux adolescents. Les sages sont heureux d'avoir pu cette année encore, favoriser la communication, les échanges avec les participants et de partager ainsi une même passion.



Résultats des votes



Les lauréats

Remise des récompenses du 4^{ème} trophée nature d'Écommoy

La remise des récompenses du 4^{ème} trophée nature d'Écommoy s'est tenue le samedi 7 septembre, lors du forum des associations et du pot d'accueil des nouveaux habitants.

Le palmarès est le suivant :

- Dans la catégorie MAISONS EN AGGLOMÉRATION :

- 1^{er} prix d'une valeur de 150 € à Mme BRUNET et M. BOURGUIGNEAU, rue de la Chapelle
- 2^e prix d'une valeur de 100 € à Mme et M. GIRARDI, rue de la Tombelle
- 3^e prix d'une valeur de 50€ à Mme et M. AUFFRAY, rue de la Charité
- 4^{ème} et 5^{ème} prix, d'une valeur de 25 € chacun, à Mme et M. FRESNEAU, rue Garnier et Mme et M. LBOUC, rue de la piscine.

- Dans la catégorie MAISONS HORS AGGLOMÉRATION :

- 1^{er} prix d'une valeur de 150 € à Mme et M. DUMIGRON, La Christophère
- 2^e prix d'une valeur de 100 € à Mme et M. TABURET, La Hupperie
- 3^e prix d'une valeur de 50 € à Mme et M. LOPES CARDOZO, Le Genetay
- 4^e prix d'une valeur de 25 €, à Mme et M. JOUSSEAU, La Petite Guittonnière



- Dans la catégorie BALCONS, TERRASSES et PETITS JARDINS :

- 1^{er} prix d'une valeur de 150 € à M. BOUCHEREAU, rue de Stuhr
- 2^e prix d'une valeur de 100 € à Mme GELINEAU, résidence La CROIX HERAULT
- 3^e prix d'une valeur de 50€ à Mme et M. SIMON, rue Cranbrook
- 4^e prix d'une valeur de 25 €, à Mme WOLFF, résidence la CROIX HERAULT



Seuls les jardins, terrasses et balcons visibles depuis la voie publique peuvent être primés

Les récompenses sont attribuées par un jury constitué d'élus municipaux, de membres du conseil des sages et d'associations écommoennes œuvrant dans le domaine de la protection et de l'embellissement de la ville.

C'est dans la bonne humeur que le jury a arpenté les rues d'Écommoy le mercredi 5 et le samedi 8 juin. Vous pouvez retrouver les critères de leur sélection sur le site www.ecommoy.fr. Cette déambulation dans les rues permet aussi au jury de faire de belles rencontres, de discuter avec les habitants de jardin et d'autres.

Nous vous rappelons que ce trophée n'a lieu désormais que tous les deux ans. Cela permet de laisser un peu plus de temps aux jardins pour évoluer, s'embellir et ainsi de donner plus de chances d'obtenir un prix car, dans ce domaine, encore plus que dans d'autres, il « faut laisser le temps au temps »...



Les lauréats

Nous remercions les lauréats bien évidemment, mais aussi tous les membres bénévoles du Jury et tous les écommoennes, des efforts faits pour végétaliser les espaces d'habitation. Vous participez ainsi à l'embellissement de notre commune, à l'atténuation locale des effets du dérèglement climatique (car l'importance du couvert végétal en zone urbaine n'est plus à démontrer), et à l'enrichissement de la biodiversité. Rendez-vous donc dans deux ans.

Vincent CHAUCHET

Adjoint au Maire en charge des espaces naturels et de l'environnement

Une naissance, un arbre

La deuxième opération « Une naissance, un arbre » s'est déroulée samedi 23 novembre, sous un ciel gris mais avec du soleil dans les cœurs. Dix-sept familles écomméennes sont venues planter un arbre, symbolisant la naissance de leur enfant (année 2023). Chaque arbre planté portait une ardoise sur laquelle les familles ont pu écrire le prénom de l'enfant et sa date de naissance. Deux lieux de plantation avaient été choisis par la commission communale « Espaces verts/ Environnement » :

- une Zone de l'Ecoparc derrière le Boulodrome.
- le square de la Deillerie, près du lotissement du même nom, pour la deuxième fois consécutive.

Plusieurs essences d'arbres ont été plantés comme : Liquidambar, Aulne, Erable champêtre, Cytise, etc.

Il était émouvant de voir les «petiots» participer à la plantation de « leur » arbre (s'ils n'étaient pas transis par le vent froid), sous le regard attendri de leurs parents. Ainsi arbre et enfant grandiront symboliquement ensemble, solidement ancrés dans le sol écomméen qui verra leurs capacités mutuelles se développer.



Photo de famille à la Deilleire

Bienvenue donc à Ava, Léonie, Camille, Victoria, Lucas, Marceau, Edouard, Constance, Léon, Ilian, Sasha, Violette, Arthur, Basile, Giulia, Isaline et Gabin.

La plantation à la Deillerie s'est clôturée par une petite collation et celle de l'Ecoparc par un pot de l'amitié à la salle des 4 vents. Ces temps conviviaux ont permis des échanges détendus et sympathiques entre familles et élus.

Cette opération, financée uniquement par la Commune cette année, permet à notre territoire d'augmenter sa trame verte, de créer de nouveaux espaces de quiétude et de fraîcheur et de développer la biodiversité.

Merci bien évidemment aux familles qui ont répondu présentes mais aussi aux élus (Mmes Barbero et Guérin, Mrs Gérard, Ricard, Chauchet, Perrotin et Mr le Maire), ainsi qu'à Lucie LIGOT (agente communale), venus leur prêter main forte.

Vincent CHAUCHET

Adjoint au Maire en charge des espaces naturels et de l'environnement



Photo de famille à l'Ecoparc

Distribution des sacs d'ordures ménagères et de tri sélectif pour l'année 2025



La distribution des sacs d'ordures ménagères et des sacs de tri sélectif sera organisée à la salle des Quatre Vents (petite salle), rue A. Bellanger, aux dates et heures indiquées ci-dessous.

- lundi 6 janvier 2025 - de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
- mercredi 8 janvier 2025 - de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
- samedi 11 janvier 2025 - 9 h à 12 h
- lundi 13 janvier 2025 - 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
- samedi 18 janvier 2025 - 9 h à 12 h
- samedi 25 janvier 2025 - 9 h à 12 h

Nous comptons sur votre vigilance pour respecter ces dates de distribution.

NOUVEAUX HABITANTS : pensez à apporter votre justificatif de domicile.

ATTENTION ! Il ne sera plus distribué de sacs d'ordures ménagères en dehors de ces jours de permanence en mairie, hormis pour les nouveaux habitants, récemment arrivés.

Nous rappelons qu'il est possible de prendre des sacs pour autrui mais seulement sur présentation d'une pièce d'identité de cette personne.

Nous vous rappelons également que les élus qui participent à cette distribution (et qui le font bénévolement) ont droit au respect que l'on se doit de donner à toute personne rendant un service à la population. Il faut aussi savoir que ce service gratuit de distribution permet de ne pas impacter la redevance et permet de la garder à un niveau qui reste l'un des plus bas du département, voire du pays.

Vincent CHAUCHET

Adjoint au Maire en charge des espaces naturels et de l'environnement

Les sentiers de randonnées sur Ecommoy.



Avec la mise en place des panneaux de présentations, proches du parking de la piscine, nous apportons la touche finale, après plus de 2 ans et demi de marches et de démarches.

L'histoire commence en mars 2022, sur proposition de la communauté de commune de l'Orée Bercé Belinois, il a été demandé de procéder à une refonte des sentiers de randonnées sur l'ensemble des communes de la communauté, y compris, je le rappelle, sur le sentier communautaire, reliant toutes les communes autour d'Ecommoy.

Pour Ecommoy, un groupe de réflexion, (quelques-uns issus d' Anim 'Ecommoy), s'est engagé dans la démarche. Après une formation de baliseur avec la Fédération Départementale des randonneurs, un groupe informel s'est créé au fil du temps.

Claudine, Jocelyne, Joël, Patrick, Alain, Claude, Michel, Jean-Yves, Gilbert, Alain Decuq, des personnels de la communauté de communes et de la commune d' Ecommoy, et bien sûr au premier rang, Aurélie Cartron en charge de ce dossier à l' Hôtel communautaire.

La première phase a consisté au débalisage, la suppression des anciennes peintures, souvent plusieurs couches, des anciennes plaquettes, des vis, des clous dans les arbres....

La deuxième phase :

- choisir des nouveaux itinéraires, avec comme fil conducteur,
- réduire le nombre des sentiers (7 avant), avoir le moins de bitume et de routes dangereuses possible.
- mettre en valeur le patrimoine de la commune,
- utiliser le plus possible les chemins communaux, ou obtenir les autorisations pour utiliser les chemins privés.
- faire un balisage clair, suivant les recommandations de la fédération : couleur unique : jaune.

La troisième phase : mettre en œuvre des nouveaux parcours avec un premier choix , le lieu de départ et d' arrivée Allée de Fontenailles, et toutes ses commodités.



La naissance de 4 parcours avec des variantes pour les 2 plus longs :

- **Circuit E1 - 7 kms** « Fontenailles – Prêle »

La campagne de proximité.

- **Circuit E2 - 6 kms** « De la vallée au Soleil »

Mise en valeur du patrimoine Ecomméen et un peu de campagne.

- **Circuit E3 - 19.6 kms** avec une variante de 12 kms « Au fil de l'Aune » Des chemins, des bords de rivière, une cascade...de la fraîcheur.

- **Circuit E4 - 19.6 kms** avec une variante de 15,5 kms et voir moins pour les défilants. Un peu de ville, en passant par Mont-Vaillant, les hauteurs d'Ecommoy, la forêt, le site des « Pierres levées » et leur légende.

Dans le même temps nous avons contribué à la remise à niveau de plus de 30 km du sentier communautaire. Une action de longue haleine, de multiples échanges, de nombreuses rencontres, (30 propriétaires et 55 parcelles concernées au bout du compte) de la sueur, du temps, des adaptations, bref un parcours de randonneur... Merci à toutes les personnes, qui nous ont accordé leur confiance en donnant leur autorisation de passage . Au fil du temps le nouveau balisage a pris place, sans oublier les panneaux de sécurité et de passage sur les propriétés privées. Ces nouveaux balisages ne se positionnent que sur des supports non vivants (pas de clous, pas de vis dans les arbres).

La cartographie et commentaires utiles pour une bonne randonnée ont enfin été mis en forme. Pour les plaquettes, nous adressons un grand merci à Mr Decuq pour la partie historique des informations.

Les sites remarquables seront signalés par des panneaux, un totem de départ est installé dans l' allée de Fontenailles et les informations sont disponibles sur internet (via le site communautaire et le site communal), des plaquettes sont disponibles gratuitement. Des QR codes sont prévus.



Pour conclure, au bout du chemin une aventure collective et la satisfaction de pouvoir proposer sur la commune, un bouquet de sentiers pour un large public, que je vous invite à fréquenter sans modération.

Jean-Marie Perrotin

Un camping de plus en plus mis en valeur

Depuis que **Laurent GUYOT** a pris en main la délégation du camping municipal en 2015, celui-ci ne cesse de s'enrichir de structures et d'installations. Il faut reconnaître le travail que Le gérant y développe avec passion. Il s'agit d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) de dix ans, renouvelable.

A l'heure actuelle, cinquante emplacements, y compris roulottes et mobil home, reçoivent la clientèle, ainsi qu'un bloc sanitaire de cinq toilettes. Les coûts énergétiques freinent cependant le développement du camping.

Une localisation idéale, près du centre-ville, et à la fois le calme, par la proximité de la forêt, longé par un sentier de randonnée, la qualité de l'accueil, la possibilité de louer des mobil home, la création de cabanes insolites, tels sont les atouts de notre camping municipal.

L'Écomméen est plein d'idées. Il a, entre autres, créé récemment une cabane insolite en forme de roulotte, isolée, face à la forêt, avec jacuzzi, terrasse, barbecue et même un hamac. L'intérieur de la cabane est tout habillé de bois. Un endroit chaleureux et invitant pour vivre des moments intimes et sereins.

Malgré une baisse de la clientèle en 2023 et 2024 liée à une météo défavorable, Laurent GUYOT reste optimiste. Il a connu une forte fréquentation avec les tournois de handball et des motos, même trop !

Depuis juillet 2024, certaines locations se rencontrent en Air&b, ce qui lui a permis d'avoir la note 5/5, en tant que super hôte.

D'autres cabanes insolites sont en projet, avec un coin d'eau (jacuzzi, balnéo). De plus, un accord avec la piscine en vue d'obtenir un tarif préférentiel pour la clientèle du camping, ainsi qu'avec les cours de tennis ouverts pourrait être un atout supplémentaire.

À l'heure où de plus en plus de personnes comprennent la nécessité de se mettre au vert, nous ne pouvons qu'encourager et féliciter Laurent GUYOT pour son esprit d'entrepreneur au service d'une volonté de développer le tourisme sur notre région.

Vincent Chauchet, Adjoint au Maire en charge des Espaces Verts
Anne Ballester, Adjointe au Maire en charge de la Culture



Salon du jeu : création d'un comité pour les prix des joueurs



Retour sur le salon 2024 :

Le week-end des 19 et 20 octobre 2024 s'est tenu pour sa 12^{ème} édition le Salon du Jeu et du Joueur. Cette année encore, le salon a attiré de nombreux visiteurs tout au long du week-end pour découvrir les nouveaux jeux de l'année proposés par les partenaires de l'événement. Plus de 800 visiteurs sur les 2 jours.

La semaine précédant le salon :

2024 fut l'année du retour des animations dans les écoles grâce à la participation de bénévoles du conseil municipal, de la Guilde du Roussard et d'Anim'Ecommoy; Merci donc à Stéphane, Michèle, Vincent, Loïc, Annie, Didier et Arthur. Selon le retour de parents et des enseignants, leurs interventions ont été fortement appréciées.

Pendant le salon :

La Brique de Mulsanne nous a offert l'occasion de construire le visuel de la future Ludo-médiathèque brique par brique et c'est au total près de 100 000 briques qui ont été posées afin de restituer cette magnifique fresque ! Dimanche un tournoi de «Super Méga Lucky Box» proposé grâce au don de l'éditeur Azao a clôturé le salon. Félicitations à Esteban LARQUET pour sa victoire devant Corentin LABONNE et Nolan APERT

Et pour le salon 2025 :

La Municipalité et la Guilde du Roussard continuent d'innover pour rendre le salon encore plus festif et convivial. C'est ainsi que nous mettons en place un « **Prix des joueurs** » pour le salon 2025. L'objectif est de réunir un comité de sélection d'une dizaine de personnes qui effectuera les missions suivantes :

- Tester les nouveaux jeux de l'année parmi une sélection de jeux primés ou de coups de cœur de nos partenaires
- Effectuer un classement des jeux par ordre de préférence
- Présenter ces jeux au salon en animant des tables dédiées



Appel à candidature DEVENEZ MEMBRE DU JURY



Vous êtes joueurs et vous avez envie de découvrir les nouveaux jeux de l'année et les essayer gratuitement ?

Alors, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la Guilde du Roussard pour en savoir plus et rendez-vous dans le bulletin municipal de l'été 2025 pour découvrir les jeux retenus

RETROSPECTIVES



21 JUIN - Fête de la musique - Salle des 4 vents



29 JUIN Georges Büche - Allée de Fontenailles



7 JUILLET Quatuor jeu de bassons - Château de la Boissière



13 JUILLET
Fête Nationale
- Allée de Fontenailles



15 SEPTEMBRE Trio Z
Château du Soleil



21 SEPTEMBRE
Old Swing Resonator - CCB



12 OCTOBRE Alice au pays des merveilles
Salle des 4 vents



9 NOVEMBRE Fête de l'automne - Place de la République



16 NOVEMBRE Recital chorales
- Église Saint-Martin



23 NOVEMBRE Bébé à bord -
salle des 4 vents



8 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Place de la République



15 DÉCEMBRE
Concert de Noël

JURER C'EST PÉCHER

Samedi 11 Janvier à 20h30 Salle des 4 Vents

Avec NICOLAS HIRGAIR et YANN GALODÉ

Nous retrouverons les deux acteurs qui nous ont fait tant rire le 23 novembre 2024 dans une nouvelle pièce « Jurer c'est pécher ».

« Pierrot Meunier, un cambrioleur amateur, s'introduit par erreur chez monsieur le curé. Surpris en plein méfait, il décide pour se racheter, d'aider ce dernier. Et c'est là que les ennuis commencent : Les bénitiers se transforment en aquarium, l'office du dimanche en «after», la chorale se met aux paillardises et autres facéties du genre. Bref ! Une véritable tornade qui vient chambouler le quotidien de ce petit presbytère.

« Jurer c'est pécher ! », c'est un peu la rencontre de Don Camillo avec Sister Act. Une rencontre explosive entre deux personnalités que tout oppose : Pierrot Meunier (Yann Galodé), un cambrioleur maladroit, naïf, victime d'un odieux chantage et Rob Cardwel (Nicolas Hirgair), le curé d'une église en ruine totalement désertée, harcelé par les promoteurs.

En bon chrétien, le Père Cardwel va venir en aide à son visiteur hors la loi et tenter de le remettre sur le bon chemin. En bon crétin, Pierrot va tout faire pour semer la pagaille dans la communauté. Un calvaire pour le curé. Du pain béni pour le public. »



HORA VERDE

Samedi 1er Février à 20h30 Salle des 4 Vents

« Hora Verde puise son inspiration dans la musique Cap-Verdienne et dans la musique tzigane. Passionné de jazz, le Quartet tente de faire un pont entre ces deux univers tout en mêlant les influences de chacun. Il saura ainsi vous faire voyager au cœur des musiques traditionnelles, improvisées et autre rénovation de standards sortis des sentiers battus, cela afin de perpétuer l'expression de la musique au sens pur : vivante, partagée, belle et imprévisible, parfois murmurée, parfois explosive, simple et compliquée à la fois, un langage universel. »

Timothée Isnard, Guitare/chant - Liviu Badiu, Violon - Elie Nourry, Saxophone - Nicolas Selingant, Contrebasse



THEÂTRE D'IMPROVISATION LES VITRAUX GLYCÉRINES DE CHARTRES

Samedi 8 Février à 20h30 Salle des 4 Vents

« Envie de vous amuser et de passer une soirée placée sous le signe du rire et de la bonne humeur ? Les Candirations accueillent l'équipe des Vitraux Glycérines de Chartres pour un match d'improvisation. Les deux équipes rivaliseront d'énergie, de fantaisie et d'humour pour déridier vos zygomatiques en laissant libre cours à leur imagination pour créer des histoires sur des thèmes proposés par un arbitre souvent retors.

Une patinoire, un arbitre de hockey et ses assistants, deux équipes prêtes à en découdre amicalement, un MC pour animer les débats et un groupe de musiciens pour ambiancer la soirée et le public qui vote pour son interprétation préférée.

Deux mi-temps de 45 minutes. »



LE CID

Samedi 1er Mars à 20h30 Salle des 4 Vents

« Deux comédiens, sept personnages, le tout accompagné d'une musique live.

Découvrez ou redécouvrez ce grand classique du théâtre, porté par deux comédiens passionnés. Désireux de conserver le côté universel du Cid qui s'adapte à tous les publics, Claire Estelle Murphy et Marc Vermeer ont décidé d'intégrer l'humour et un côté ludique à leur adaptation. Les mots de cette œuvre immortelle résonnent accompagnés d'une musique live composée pour le spectacle par Claire Estelle.

Intemporel, indémodable, Le Cid n'a de cesse de traverser les époques sans prendre une ride. »

« Va, je ne te hais point »



LA GAITÉCOMMÉENNE

Samedi 29 Mars à 20h30 Salle des 4 Vents

« Un après-midi comme un autre, au fil des discussions entre deux personnes, naît un projet. Projet de théâtre, d'humour, de spectacle... Une pièce commence à être écrite sous une plume hésitante, puis les idées se forment dans la tête et se concrétisent à mesure que l'encre glisse sur le papier. Une troupe se forme, se construit petit à petit. Un acteur, trois actrices dont ce seront les premiers pas pour deux d'entre elles. D'autres, volontaires pour l'élaboration des décors et des costumes.

D'autres encore, pour une chorégraphie... Tous bénévoles et amateurs... Tous du coin... Ainsi se déroulera la soirée : un premier sketch solo, puis une pièce de théâtre jouée à trois. Suivra un entracte avec buvette assurée par ANIM'ECOMMOY Retour sur scène avec un second sketch en solo suivi d'un autre mimé en duo et pour le final, une chanson avec chorégraphie. Le tout joué dans la joie et la bonne humeur avec pour seul objectif de passer et de partager une bonne soirée avec un public que nous espérons clément. »



CONCERT-CINE NAKED (in a sphere)

Samedi 5 Avril 20h30 Salle Richefeu

« Le groupe sarthois NAKED (in a sphere) vous invite à (re)découvrir son univers au travers de son ciné-concert « A modern tale ». Evadez-vous hors du temps avec ce conte moderne musical et visuel d'un peu plus d'une heure qui vous transporte au fil d'histoires et d'images vers un imaginaire insolite. Laissez-vous emporter dans cette bulle planante et puissante avant d'être re-déposé(e) tout en douceur. »



FOIRE À L'ARTISANAT FÊTE DE L'ECOPARC

Dimanche 18 Mai 10h à 18h Allée de Fontenailles

Comme chaque année, l'Allée de Fontenailles recevra la Foire à l'Artisanat/Fête de l'Ecoparc. L'Association des Amis des Parcs et Jardins d'Ecommoy (APEJE) et la Commune d'Ecommoy s'unissent une nouvelle fois pour vous offrir une journée inoubliable avec ses actions en faveur de l'environnement, d'une alimentation saine, d'une relation plus sereine avec la nature, de la transmission intergénérationnelle des savoir-faire, des bonnes habitudes à prendre pour lutter contre le dérèglement climatique, etc. Des exposants œuvrant dans le recyclage, l'innovation, l'originalité, les produits naturels vous proposeront leurs créations dans divers domaines.

Des animations de qualité viendront scander cette belle journée. Vous retrouverez le magicien des bulles de savon, Bubbleshow, et découvrirez la dynamique fanfare Mukasamuka. En plus, des promenades en calèche vous seront proposées par Les Chevaux de Trait du Belinois et Bercé. Bref, tous les éléments seront réunis pour vous faire passer une journée agréable, instructive et plaisante. Nous vous y attendrons...



CAFÉ-CONCERT

Dimanche 24 Mai à 16h Bibliothèque cour de la Bibliothèque municipale

Élie et Timothée - Timothée Isnard est un guitariste chanteur Franco-Cap-verdien. Son répertoire navigue entre Césaria Evora et Claude Nougaro, du crooner New-Yorkais au charmeur Caribéen, un jazz créole délivrant une musique élégante et chaleureuse. Dans la lignée des saxophonistes français, Élie Nourry a su trouver son identité musicale. Du classique au jazz en passant par les musiques du monde, il enrichit constamment son univers aux multiples influences. C'est aujourd'hui en Sarthe qu'il entreprend afin de créer et participer à divers projets musicaux.

Les deux musiciens se rencontrent au Mans en 2019 lors d'une jam session swing. Rapidement un lien se crée et ils décident tambour battant de jouer ensemble. On les retrouve aujourd'hui dans le groupe « Hora Verdé », mais c'est en duo qu'ils s'expriment et improvisent le plus librement au travers de standards de jazz, de funk, de musique brésilienne ou encore de chanson française. Ils sauront ainsi vous emmener dans un voyage musical haut en couleur qu'ils souhaitent avant tout partager avec les autres.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

28 Mai au 5 octobre Allée de Fontenailles

BERCE NATURELLEMENT *Arbres et Compagnie*

« Nous la croyons conquise, alors nous voulons la protéger, la gérer, l'organiser, la dominer, mais l'avons-nous vraiment comprise ?

La voyons-nous encore comme une forêt ?...

Sommes-nous encore capables de laisser tomber un moment nos habits de petits hommes, de suivre les sentiers qui nous mènent vers elle et d'oublier le vouloir pour retrouver le recevoir ? »



REMI LEPINAY ET JOËL GEFFRAY *Dans l'intimité du sauvage*

« Cela fait bien longtemps que Joël Geffray et Rémi Lépinay entretiennent une liaison passionnée avec la nature... A force de patience, d'expériences, de découvertes, d'humilité, d'apprentissages, ils sont, en la côtoyant presque quotidiennement, parvenus à un rare degré d'intimité, et peut-être même de connivence avec celle qui tisse le fil rouge de leur vie de photographe et un peu de leur vie tout court...

Ces deux piégeurs de lumière capturent et partagent ces moments d'exception qu'ils vivent intensément en tête à tête avec ce qui fait la beauté de ce monde qui commence au bout du chemin. Cette exposition nous parle des lumières du soir et de la fraîcheur des petits matins à la porte de chez nous. »



CONCERT CLASSIQUE

Dimanche 15 Juin à 16h Château de Fontenailles

« Cellimaine aura à cœur de vous transporter à nouveau aux sons des violoncelles. Depuis son passage au Château du Soleil en 2023, cet ensemble d'amis a beaucoup voyagé en passant par Saint-Coulomb, Cancale, Pornichet et Ernée... Ses membres vous apportent de nouvelles mélodies dans leurs bagages... Des pièces souples et délicates ou enthousiasmantes comme les airs d'opéra chantés par Manuelle Fauvy, des œuvres de Barber, Bizet, Grieg, Schumann, Jenkins et des pièces plus populaires et tout public se marieront à merveille au cadre du Château de Fontenailles lors de ce printemps 2025 »



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 Juin à partir de 18h

Place de la République

(Salle des 4 Vents, en cas de pluie)

En ouverture de cette Fête de la Musique édition 2025, les élèves de l'École Raymond Dronne nous présenteront quelques chansons. Puis interviendra la **Classe Orchestre de l'École Saint-Martin** qui a été sélectionnée pour intégrer le projet L'Orchestre à l'école, en partenariat avec l'École communautaire de Musique La Clé D'Orée, et nous offrira en primeur un court concert de cuivres et percussions.

Ensuite, le **DUO DOROTHEE DOYER** nous offrira un récital innovant. Et pour terminer en beauté, **SINGULIERPLURIEL** ravivera vos souvenirs avec un récital de chansons de **JEAN-JACQUES GOLDMAN**. Une Fête de la Musique haute en couleurs !



CONCERT CLASSIQUE

Dimanche 22 Juin 16h Château de la Boissière



Vincent Daguet effectue ses études musicales à l'École Nationale de Musique de Blois puis au Conservatoire National de Région de Rueil-Malmaison où il obtient cinq Premiers Prix. Il remporte le Premier Prix de Violoncelle du Concours de la Région Centre-Val de Loire, et un Deuxième Prix au Concours Musical Régional d'Île-de-France. Il travaille dans différentes formations orchestrales (Orchestre Tempo Primo, Orchestre du Loiret, Orchestre Philharmonique de Radio France) et occupe le poste de violoncelle solo de l'Ensemble Orchestral 41 depuis 2003.

Il est amené à se produire en qualité de soliste dans les concertos de Boccherini, Ibert, Gulda, De Meij, et dans le triple concerto de Beethoven. Parallèlement à ses activités orchestrales, il joue dans plusieurs formations de musique de chambre réputées en Région Centre-Val de Loire (trio avec piano, trio avec clarinette, quatuor à cordes). Titulaire de Diplôme d'Etat et du Certificat d'Aptitude, il enseigne au conservatoire de Blois. (CRD).

Jean Pralica débute le violoncelle à l'âge de cinq ans dans la classe de Jérôme Treille à Evreux. Il a eu la chance par la suite de se perfectionner auprès de professeurs prestigieux tels que Véronique Marin-Queyras, Philippe Bary ou Hélène Dautry. Il a étudié à l'École Normale de Musique Alfred Cortot ainsi qu'à la Schola Cantorum de Paris. Il est titulaire d'un diplôme d'Etudes Musicales (DEM) et a remporté au Château de la Roche-Guyon le Grand Prix du Rotary Paris-Normandie 2019 catégorie « Ensemble Instrumental ». Musicien d'orchestre, chambriste et soliste classique, il aime également collaborer avec des artistes de la scène des musiques dites « actuelles » (rap, variété, musiques du monde et pop). Il est également pianiste et enseigne la formation musicale de ces deux instruments.



Centre du Patrimoine de la Façure de Instrumentale

En partenariat avec le Centre du Patrimoine de la Façure Instrumentale et la Microfolie d'Ecommoy, la Commission Culture est heureuse de présenter les animations suivantes au jeune public scolaire :



Mythes et légendes des instruments de la musique du monde

Salle Microfolie - 23 Janvier
Public scolaire

« Il s'agit de présenter plusieurs légendes racontant la création d'un instrument de musique, en s'accompagnant de petits spectacles de marionnettes. Chaque légende est suivie de la présentation de l'instrument que les enfants pourront alors manipuler et jouer avec. »



Découverte des instruments de musique du monde

Salle Microfolie - 24 Février
Public scolaire

Lors de cette animation ludique et interactive, les enfants pourront découvrir plusieurs instruments de musique du monde de la Ville du Mans. Ils manipuleront les instruments et découvriront leur fabrication, leur culture d'origine...



« Le souffle du monde »

Salle Microfolie 11 au 22 Mars
Tout public

Exposition avec projection de séquences vidéos sur les instruments à vent et atelier de fabrication d'ocarinas en argile ouvert à tous. L'ocarina est un instrument en argile, d'inspiration lettonne, appelé « Svilpaunik ». Il a le plus souvent deux ou trois trous. Dans la tradition, le son doit ressembler au chant d'un oiseau, ce qui explique la forme de l'instrument. Il sert à apporter de la joie, passer le temps, et aider à apprendre les sons de la nature.



Micro-Folie

Programme du 1^{er} semestre 2025 de la Micro-Folie

Collection Centre-Val de Loire visite commentée

Samedi 25 janvier 2025 à 14 h 30 - Tout public

Dans le cadre des Nuits de la lecture, nous vous invitons à un voyage dans le temps, au cœur de la Renaissance française.



Rebâtir Notre-Dame de Paris

Samedi 25 et jeudi 30 janvier de 16 h à 18 h - (à partir de 12 ans)

Une mallette d'activités pour faire découvrir le chantier de Notre-Dame et les métiers à l'œuvre pour sa restauration.



Les mythes de l'amour : Eros et Psyché, Hadès et Perséphone - Visite commentée

Samedi 08 février 2025 à 14 h 30 - (à partir de 12 ans)

Des histoires d'amour, de dieux et d'aventures fantastiques !



Stage création de jeux vidéo : Animé par le conseiller numérique du lundi 10 au mercredi 12 février à 14 h (Parents et enfants à partir de 12 ans)

Atelier Saint Valentin "La belle et la bête" Jeudi 13 février 2025 de 15 h à 16 h 30 - (à partir de 5 ans avec un accompagnateur)

Explorez les émotions et les sentiments en créant, avec votre enfant, un livre-accordéon unique !

Exposition « Le Souffle du monde » Du mardi 11 au samedi 22 mars 2025

Atelier peinture « clair-obscur » Samedi 12 avril à 14 h 30 - Tout public (à partir de 12 ans)

Voyage en Russie « Atelier œufs de Pâques » Jeudi 17 avril de 15 h à 16 h 30 (à partir de 5 ans avec un accompagnateur)

Atelier Pop Art Samedi 17 mai à de 15 h à 17 h - Famille (à partir de 7 ans)

Atelier peinture dans le noir. Dans le cadre de la Nuit européenne des musées Samedi 17 mai à de 19 h à 21 h - Tout public (à partir de 12 ans)

Nature morte, de l'antiquité à nos jours - visite commentée Jeudi 12 juin à 17h - Tout public (à partir de 12 ans)

Atelier broderie : Nature Morte « Flora » Samedi 14 juin à 15 h - Tout public (à partir de 12 ans)

Calendrier des animations premier trimestre 2025

JANVIER 2025

Le mardi 14 janvier 10h-12h

à la bibliothèque - Permanence numérique

Vous avez besoin d'aide et de conseils dans l'utilisation de votre tablette, smartphone ou ordinateur ? Pierre Charlot conseiller numérique est à votre disposition un mardi par mois à la bibliothèque, n'hésitez pas à faire appel à ses connaissances !

Autres dates : mardi 3 février - mardi 11 mars

Gratuit, sur inscription conseillée pour vous accompagner au mieux.

Le vendredi 31 janvier 18h30

Salle des fêtes de Teloché

Soirée de clôture du Prix des Lecteurs, réservée aux membres du jury. Remise du Prix en présence d'un auteur de la sélection. Possibilité d'organiser du covoiturage pour se rendre à Teloché.

Le vote aura lieu du 24 au 31 janvier à la bibliothèque aux horaires d'ouverture habituels.

Jeudi 6 février 2025 18h30

Bibliothèque ou salle Richefeu (selon le nombre de participants)



Valérie Reybaud, coach parentale et Sylvie Fallou, professionnelle de la relation d'aide, ont associé leurs compétences pour faire découvrir aux parents, mais aussi à toute personne souhaitant améliorer ses relations, une approche de la communication bienveillante

et aidante. Cette conférence d'une heure se propose de sensibiliser aux ressorts de l'écoute active. En apportant notamment de la fluidité dans la communication, cet outil permet de favoriser l'équilibre dans nos relations familiales et sociales. Gratuit, réservation conseillée

Du 8 janvier au 20 février 2025 :

Double 6 : Un Prix du public du jeu.

Vous aimez jouer, vous aimez découvrir de nouveaux jeux, nous vous invitons à tester une sélection de 6 jeux et voter pour votre préféré. En partenariat avec le Festival des Jeux de St Herblain (44), la bibliothèque devient un point-jeu à cette occasion.

Présentation de la sélection **mercredi 8 janvier à 15h à la bibliothèque.**

Des séances de jeux seront programmées à la bibliothèque pendant les vacances de février aux horaires d'ouverture.

Vous pourrez également emprunter les jeux pour une durée de 7 jours maximum à raison d'un par carte entre **le 8 janvier et le 10 février.**

Vendredi 14 mars 9h30 : Séance BB lecteurs avec le Relais parents enfants lors des jeux et rencontres organisés au multi accueil. Destinée aux assistantes maternelles et aux enfants. Sur inscription auprès de Margot du RPE au 02

Vendredi 28 mars 10h30 :

Atelier Initiation au logiciel Canva.

Animé par Pierre, conseiller numérique. Venez découvrir les multiples possibilités de création d'affiches, flyers, CV, cartes en tout genre. Inscription recommandée auprès des bibliothécaires. Merci d'apporter votre matériel informatique.

Des projets d'animations en direction de la petite enfance sont en cours de finalisation à l'heure où nous imprimons ces lignes, des informations complémentaires seront publiées ultérieurement.

Toutes les animations proposées sont gratuites et sur inscription au 02 43 42 35 32 ou via le site de la bibliothèque rubrique animations en cliquant sur « je m'inscris ! » à côté de l'événement <https://ecommoym.bibenligne.fr/les-animations>

La bibliothèque c'est aussi des services à votre disposition :

• La plateforme Mediabox

Votre abonnement à la bibliothèque vous permet de visionner 4 films par mois, de consulter 4 magazines par mois. Les modules musique et autoformation (cours de langues, cours d'informatique, soutien scolaire, code de la route etc...) sont en accès illimité. N'hésitez pas à vous renseigner pour en bénéficier. Un espace dédié et sécurisé existe aussi pour les plus jeunes avec vidéos, jeux, musiques... <https://mediabox.sarthe.fr>

• Portage à domicile

Vous ne pouvez pas aller à la bibliothèque, c'est donc la bibliothèque qui vient à vous. La bibliothèque propose un service de portage à domicile, Livré-moy. Livres, revues, peuvent ainsi vous être portés au cours de la visite mensuelle d'une bibliothécaire. Une manière de favoriser l'accès de chacun à la culture. Un portage est également installé en direction des résidents de la Providence. Votre parent réside à l'EHPAD et souhaite bénéficier de ce service, n'hésitez pas à nous contacter.

Bibliothèque Municipale

Retour en images sur quelques animations du second semestre 2024



Les bibliothécaires de l'Orée de Bercé



Lancement du Prix des lecteurs
Orée de Bercé Belinois
le 14 septembre 2024



Rallye pédestre **23 octobre** en partenariat avec le local Jeunes dans le cadre des semaines de la parentalité. Une partie des familles à l'arrivée pour le goûter ! le rallye a rassemblé 12 familles soit 47 personnes.



Atelier Intelligence artificielle
6 novembre 2024 animé
par Pierre conseiller numérique



l'atelier « histoires animées
avec la réalité augmentée »
du **20 novembre**

Nouvelles fresques à écommoy



École de musique

Décidemment, Ecommoy est en mouvement, sur tous les plans. Son dynamisme se traduit aussi par l'apparition de deux nouvelles fresques.
Patricia DURAND a embelli la Place Henri IV avec une fresque dont le thème est lié au patrimoine historique de ce quartier de la ville, l'époque Renaissance.

Par ailleurs, le Comité Développement Culturel de la Communauté de Communes a sollicité les services du street artiste **LAPIN BLANC** pour donner vie à l'Ecole de Musique communautaire, située route de Mayet à Ecommoy. Enfin, une autre fresque sera réalisée à l'entrée de la Salle des 4 Vents en 2025.

Anne Ballester,
Adjointe au Maire, en charge de la Culture

Récompenses Sportives

Comme chaque année, la veille du forum des associations, s'est déroulée la cérémonie des récompenses sportives.

La municipalité, sur les conseils de la commission Sport, récompense nos sportifs écommoyens ayant obtenu un podium lors de la dernière saison sportive. Avant d'évoquer les résultats de la saison 2023-2024, il faut remercier les personnes qui sont autour de ces sportifs, qui les accompagnent, les forment, les encouragent, les motivent ou tout simplement qui font tout ce qu'il y a faire en dehors pour que nos sportifs restent concentrés sur leur sport.

Je parle de tous les bénévoles des associations. Qu'ils soient membres du bureau, du conseil d'administration ou simplement pour donner un coup de main, toute association ne peut vivre sans son lot de bénévoles. Mais tout ce beau monde ne peut rien faire non plus sans les infrastructures qui leur sont mises à disposition. Et pour cela, on peut remercier le personnel des services techniques qui œuvre toute l'année pour réparer, améliorer, ajouter, remplacer les équipements nécessaires au bon fonctionnement des associations sportives.



Elan gymnique

Et pour finir, pour que les structures soient agréables à l'usage, il faut remercier les agents qui font le ménage régulièrement, toutes les semaines.

Pour cette saison 2023-2024, ce sont 17 équipes, 136 athlètes au total dans 8 disciplines différentes.

Le sport le plus titré pour cette saison, est la gymnastique avec 31 athlètes sur des podiums dont 5 sur la plus haute marche. On remarquera également les excellents résultats des deux équipes féminines de handball qui cumulent 4 podiums et deux fois les deux premières places

Pour continuer à parler de chiffres, 6 titres par équipe en région et 2 titres de Champion de France en individuel pour la natation avec Marie ESTEBAN et Franck CHENU.



Club de natation Bercé-Belinois

Ils ont tous été récompensés individuellement avec un bon d'achat pour les plus anciens, une entrée dans un Laser-Game pour les ados et pour les plus jeunes un trophée, pour bien se souvenir de leurs premières réussites.

On leur souhaite tous autant, si ce n'est plus, de réussir cette nouvelle saison.

Stéphane GERAULT
Adjoint aux sports

La commune accompagne le succès du Basket 3 x 3

C'est un sport qui été découvert par le grand public grâce au très beau tournoi olympique de Paris 2024 réalisé par les français et qui plait énormément. Le club de basket d'Ecommoy (KBC) était demandeur d'un tel équipement. La municipalité a donc lancé les travaux l'été dernier pour un montant de 27 000 euros HT. Elle a bénéficié d'une subvention de 10 000 euros de l'Agence Nationale du Sport afin de réaliser cette reconfiguration-crédation du terrain de basket situé à côté du city parc allée de Fontenailles. En effet, pour être éligible à la subvention au titre du plan national « 5000 équipements génération 2024 », il fallait que ce projet soit partagé avec un usage par le collège et par les clubs.

Voilà chose faite :



École maternelle Saint-Exupéry

Une nouvelle année scolaire qui commence avec 122 élèves pour 5 classes. La classe passerelle avec un effectif complet : 15 enfants seront donc accueillis de janvier à début juin et auront l'occasion de découvrir le monde de l'école.

Voyageons dans le temps

Le thème retenu cette année est le voyage dans le temps. Les élèves auront donc l'occasion de découvrir « la vie d'il y a longtemps », voire très longtemps puisque le projet a commencé avec les dinosaures ou les hommes préhistoriques.

Ils pourront ensuite voyager au temps des pharaons, puis des seigneurs, des rois et des reines et ainsi remonter le temps jusqu'aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.

A ce projet s'ajoute la maintenant traditionnelle « classe dehors ». Deux à trois fois par période, les classes s'invitent dans l'allée de Fontenailles pour y découvrir la nature, mais aussi jouer avec l'écriture ou les mathématiques, en échangeant crayons et feuilles de papier, contre bâtons, cailloux et feuilles d'arbres.

Contact :

M. Jaunay - directeur - Tél : 02 43 42 11 39
Mèl : ce.0720151y@ac-nantes.fr



Les sorties scolaires de l'école Raymond Dronne

Depuis la sortie du dernier journal d'information communales, les élèves de l'école Raymond Dronne ont participé à diverses sorties pédagogiques.

et artistiques (quelques tableaux célèbres comme celui de la Joconde).



Le 10 juin les CP se sont rendus au Poney Club de Changé. Après une visite du site, ils ont découvert le monde de l'équitation au travers de plusieurs ateliers (pansage des poneys, pratique équestre, promenade en attelage, jeu de piste...)

Le 27 juin les CE1 et une partie des CE2 ont passé la journée à l'école du cirque Mimulus de Fresnay sur Sarthe. Ils

ont assisté à un spectacle réalisé par les encadrants puis ont pratiqué le jonglage, le funambulisme ainsi que des acrobaties sur de grandes boules et dans les airs. Il fallait avoir un sacré sens de l'équilibre !

Le 1^{er} juillet, les classes de CE2 se sont rendues à Amboise dans le domaine du Clos Lucé pour visiter la magnifique demeure de Léonard de Vinci ainsi que le parc attenant. Ils ont pu découvrir les inventions militaires de ce dernier (chars et ponts), architecturales (l'ancêtre du deltaplane)

Pour finir, le 20 juin, les élèves de CM1 et CM2 ont passé la journée à Terra Botanica à proximité d'Angers. Ils ont fait une chasse au trésor le matin et l'après-midi ils ont pu admirer des plantes de tous horizons mais aussi pédaler dans les coquilles de noix à plusieurs mètres au-dessus du sol, voyager en montagne grâce au cinéma 3D ou encore rentrer dans une serre à papillons. Des orchidées, des cactus, des roses, des vergers, des potagers, des sculptures de géants.... Tous les sens étaient à l'affût lors de cette belle journée ensoleillée.



Le 16 juin, les parents d'élèves ont organisé une fête des écoles à l'hippodrome d'Ecommoy. Il y avait de nombreux stands pour s'amuser (deux châteaux gonflables, une pêche à la ligne, un chamboule tout, un stand de foot, un autre stand sur le thème de Fort Boyard et bien d'autres jeux) ainsi qu'un service restauration avec de délicieux gâteaux confectionnés par les parents. Les élèves ont pu se produire sur scène malgré la pluie battante et régulière tout au long de la journée ! Ce dimanche festif s'est achevé par une tombola.

Après une rentrée scolaire en musique, le traditionnel marché d'automne qui est ouvert à tout public a eu lieu le 11 octobre dans l'enceinte de l'école.

Les élèves de CM2 ont vendu des légumes de saison et des objets fabriqués par les différentes classes.

Les bénéficiaires de cet événement permettront de financer en partie la future classe de mer qui aura lieu à Mesquer au mois d'avril et concernera les classes de CM1, CM2 et Ulis.

La classe Ulis ainsi qu'une classe de CM1 en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) participent actuellement à la réalisation de panneaux pédagogique sur la faune locale que tout le monde pourra bientôt admirer dans la micro forêt d'Ecommoy qui est un refuge LPO.



Les jeux à l'école Saint-Martin !



L'équipe pédagogique est heureuse d'accueillir pour cette nouvelle année 143 élèves répartis dans 6 classes de la PS au CM2. En septembre, l'école a accueilli une nouvelle enseignante Mme RAPIN Enola en classe de CM1-CM2 qui arrive de Vendée.

Cette année, le thème retenu par l'équipe enseignante est le jeu.

Sur la première période de l'année et dans la continuité de son projet de l'an dernier sur la réduction du temps passé devant les écrans, à l'école Saint Martin, les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux de société au sein des différentes classes. Ce temps de travail a été ponctué par une soirée jeux de société en présence des parents le vendredi 11 octobre.

Ce moment a été l'occasion pour les petits et les grands de présenter les découvertes à leurs parents et ainsi jouer en famille ou entre amis. Un moment de partage apprécié par l'équipe éducative et les familles au vu du nombre de présents.

Enfin, c'est avec une grande joie que les élèves de CE2 ont intégré le dispositif Classe orchestre. Ce projet d'éducation artistique et culturelle soutenu par la communauté de communes de l'Orée de Bercé Belinois permet aux élèves d'apprendre à jouer d'un instrument de musique au sein d'un orchestre durant 3 années.



Au retour des vacances, tous les élèves de l'école ont participé à la fête de la Saint Martin, cette journée a été un grand moment de partage, les enfants ont pu s'exercer aux arts visuels et ont découvert le patrimoine local.

Au cours de cette année, les enfants de l'école continuent les rencontres avec la bibliothèque municipale et l'apprentissage de la natation pour les GS-CP et CM1CM2.

Par ailleurs, l'école poursuit ses rencontres sportives avec les écoles de Teloché, Laigné Saint Gervais Mayet et d'Aubigné Racan. Le samedi 16 novembre, un cross de secteur a été organisé au collège Saint Jean-Baptiste de la Salle réunissant 385 élèves. Ce fut un moment riche de partage et de vivre ensemble réunissant les familles de toutes ces écoles.

Les associations de l'école, l'OGEC et l'APEL sont elles aussi mobilisées pour soutenir l'équipe pédagogique dans la mise en place des différents projets.

Les inscriptions sont ouvertes de la petite section au CM2 pour la rentrée de septembre 2025. N'hésitez pas à contacter M. DHOMMEE par téléphone au 02 43 42 39 54 ou par mail à ecole-stmartin@neuf.fr pour des renseignements.

Vous pouvez également consulter tous les articles sur les événements de l'école sur le site internet : www.ecolesaintmartin-ecommoy.fr.



Pour développer l'esprit créatif et enrichir la culture générale de nos élèves, nous avons effectué des passages répétés à la Micro-folie. Les enfants ont pu découvrir des artistes appartenant à différents musées mondiaux et réaliser des productions artistiques en lien avec le travail effectué.





Le collège Alfred de Musset soigne son look !

Le collège accueille plus de 500 élèves pour l'année 2024 2025. Chaque année, des travaux ont été réalisés qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie. En voici quelques uns finalisés à la rentrée 2024.

Trois opérations de travaux ont été conduites cet été et lors des vacances d'octobre.

1. Séparation de la cour et du city stade :

L'ancien grillage endommagé et la main courante attenante ont été déposés. Une nouvelle clôture assortie d'un pare-ballon a été posée permettant une meilleure sécurisation du site. Le city stade s'est enrichi d'un terrain de basket 3 x 3 très apprécié des élèves.

2. Garage à vélos :

Le dallage du garage a été réalisé cet été. Le nouveau garage, au design novateur pourra accueillir 40 vélos, 12 trottinettes et quelques engins motorisés



3. Restructuration de salles de classes et rénovation du couloir au 2^e étage du bâtiment A :

Le changement des revêtements au sol, de la peinture des murs, des faux-plafond et de l'éclairage donnent un coup de jeunesse à ce bâtiment

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, la détection d'intrusion et le contrôle d'accès ont été installés.

Cela signifie l'installation de 14 caméras, de détecteurs intrusion et du contrôle d'accès.

Les parents des futurs élèves de 6^e pourront découvrir toutes ces réalisations lors des portes ouvertes du collège programmées vendredi 24 janvier 2025.





SECONDE NATURE, 4 rue du Docteur Estrabaud

Eh oui, nous sommes heureux d'accueillir dans le centre de notre petite ville deux nouveaux commerces, un nouveau souffle de jeunesse et d'innovation.

Tout d'abord **CORALIE LAUNAY** a ouvert les portes de sa charmante boutique SECONDE NATURE située au 4, rue du Docteur Estrabaud, le 8 novembre. Elle vous y propose, mesdames, des vêtements de seconde main, ainsi que chaussures et accessoires.

CORALIE est issue du monde agricole par sa famille, sa formation et actuellement son conjoint, agriculteur sur Ecommoy. Son cadre de vie est basé sur la nature, le sport, la conscience écologique et elle est passionnée par la mode éco-responsable. D'où une expérience professionnelle adaptée à ses besoins : dans le commerce, vendeuse chez Decathlon, puis responsable-adjointe d'un magasin bio.

La raison qui l'a amenée à ouvrir **SECONDE NATURE** est son désir d'épanouissement professionnel, en développant un projet en harmonie avec ses valeurs, en changeant les modes de consommation actuels et privilégiant ainsi la seconde main. **SECONDE NATURE** propose donc de la seconde main en local dans une ambiance nature et conviviale. Elle propose ainsi une sélection d'articles de seconde main au goût du jour, de qualité, pour femmes allant de la taille 34 à 44 et plus.

Les jeudis sont dédiés au dépôt de vêtements, uniquement sur rendez-vous. Coralie vous demandera d'abord d'envoyer par SMS (06 07 63 31 25) vos coordonnées, tailles, types de vêtements et quelques photos avant de fixer un rendez-vous. Cela lui permettra de vérifier si les pièces correspondent à ses critères de sélection : vêtements, chaussures, accessoires Femme en excellent état. Elle n'accepte ni les marques distributeurs, ni de fast-fashion (genre Shein), elle accepte les articles de saison. Les articles ne devront avoir ni trou, ni tâche, ni bouloche et devront être fraîchement lavés, avoir moins de trois ans d'âge, et avoir toutes les étiquettes présentes et lisibles.

Les articles une fois vendus, vous récupérez 40% du prix de vente. Les invendus sont à récupérer à la fin du contrat. Venez donc profiter des trouvailles de **CORALIE LAUNAY**, c'est bon pour vous, pour votre portefeuille, et pour la planète !

SECONDE NATURE, 4, rue du Docteur Estrabaud.

Horaires : Mardi, mercredi et vendredi : 9h à 12h30 et 14h30 à 19h. Samedi : 10h à 12h30 et 14h30 à 18h
Jeudi : (dépôt) 9h à 12h30 et 14h30 à 19h **Tél : 06 07 63 31 25**

ECOPHONE 12, rue Gambetta



Une autre bonne nouvelle pour ce qui est de l'activité commerciale du centre-ville : l'ouverture prochaine d'**ÉCOPHONE ATELIER**, une boutique de réparation, d'achat, vente et reconditionnement de téléphones portables et de tablettes. C'est le projet qui est en train de se concrétiser au **12, rue Gambetta** et porté par **François ROUAULT**.

Ce jeune entrepreneur a un réel sens des responsabilités, qu'elle soit écologique à travers le mode de consommation, qu'elle soit sociale à travers la proximité avec le public, ou encore humaine en proposant un service de qualité et d'honnêteté. C'est très louable.

François travaille dans cette branche depuis dix ans. Il a donc de l'expérience et des connaissances indubitables. Au niveau du reconditionnement et des réparations, Il ne travaillera qu'avec des pièces d'origine pour faire durer vos appareils le plus longtemps possible.

Originaire de Saint-Mars d'Outillé, il a choisi Ecommoy pour installer sa boutique, ville qu'il a trouvée très dynamique et chaleureuse. La position centrale d'Ecommoy, le contact chaleureux des passants lors des travaux qu'il réalise lui-même, le manque de réparateur dans un périmètre assez large sont autant d'atouts qui lui ont fait choisir notre ville.

François ROUAULT est en train de finaliser les travaux de son local, commencés en août. Il le veut clair et propre, à son image. L'ouverture devrait avoir lieu fin décembre, début janvier.

Un élevage de chèvres à Ecommoy

Installée aux Guérinières depuis l'été 2023, **Maryline LEROUX** élève des chèvres des Fossés, une race locale (Grand Ouest) qui a failli disparaître, sur une ferme de 25 Ha conduite en agriculture biologique. Elle veut pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement, des animaux qu'elle élève, et des consommateurs, en produisant des fromages et des produits laitiers sains.



Les premiers fromages en mars prochain

Le troupeau est composé d'une trentaine de chèvres qui mettront bas pour la première fois en février. Les petits resteront avec leurs mères pendant 4 semaines. Dès le mois de mars Maryline commercialisera les produits à la ferme ! Son souhait est de vendre en direct et en local. Il y aura des fromages bien sûr, mais aussi des yaourts et des desserts lactés !

Une ferme ouverte au public

La ferme sera ouverte plusieurs fois par semaine pour accueillir des groupes (scolaires et institutions) et des familles. Lors d'une visite de 2 heures Maryline fera découvrir la vie du troupeau, son cycle, son alimentation et bien sûr comment le lait se transforme en fromage !



RAMONAGE du BELINOIS

Ramonage Débistrage
Inspection Vidéo
Dominique Glavier

ZAC Les Portes du Belinois
72220 ECOMMOY
contact@ramonagedubelinois.fr
www.ramonagedubelinois.fr

Tél. 02 43 87 48 38



ÊTRE PROCHE DE VOUS

**OBSÈQUES
PRÉVOYANCE
MONUMENTS**

ECOMMOY

15 RUE GAMBETTA

02 43 20 47 77

SERVICES



FUNÉRAIRES

pfg.fr



URGENCE DÉCÈS
3012
URGENCE DÉCÈS 3012 EST UN SERVICE DPF

AGIR VRAIMENT pour ÉCOMMOY

Nous contacter :

Par mail : agir-vraiment pour ecommoy@orange.fr

Facebook : Agir Vraiment pour Écommoy

Parlons peu, mais parlons bien,

Souvenez-vous de la phrase prononcée par le Premier ministre en 2007 : « Je suis à la tête d'un État qui est en situation de faillite sur le plan financier. Je suis à la tête d'un État qui est depuis 15 ans en déficit chronique. Je suis à la tête d'un État qui n'a jamais voté un budget à l'équilibre depuis 25 ans. Ça ne peut pas durer. » Non, ça ne pourra, en effet,

plus durer ainsi. Si les collectivités locales votent leur budget à l'équilibre, elles le font grâce aux impôts locaux, aux dotations et attributions de compensation, aux subventions, et à l'emprunt. Elles peuvent aussi encaisser des revenus issus du domaine (loyers, conventions d'utilisation du domaine public...), et des services de la collectivité. Notre commune tire principalement ses revenus des dotations et fonds de péréquation : un peu plus de 2 millions d'€ de produits attendus pour 2024, d'un emprunt contracté par le maire de 2 300 000 € et d'un emprunt d'équilibre de plus d'un million d'euros voté lors du dernier conseil municipal.

Tout va très bien, Madame La Marquise. Tout irait bien... Si on ne déplorait un tout petit rien : des coupes budgétaires sont annoncées pour les collectivités locales afin de contenir le dérapage budgétaire de l'État. Aussi, Fonds verts, DETR et autres acronymes adieux ? Le but ? 15 milliards d'€ de coupes claires. Du reste, Emmanuel Macron avait, lors d'une interview télévisée, annoncé la couleur en stipulant que les collectivités locales étaient invitées à réduire les investissements, à réduire la voilure : à l'eau et au pain sec. Aussi, dans cette conjoncture, est-il toujours pertinent de s'arc-bouter sur le projet d'une médiathèque-ludothèque qui pour le maire : « Doit faire briller Écommoy au-delà de ses frontières ». Le budget est pharaonique et il sera porté par nous seuls : les habitants d'Écommoy. Plus de 5 millions d'€ en investissement, sans compter le coût de fonctionnement, lequel grèvera durablement le budget de notre commune. Quand le groupe scolaire sera rassemblé en un seul lieu, allée de Fontenailles, l'ancienne école des filles du groupe Raymond Dronne, sera libérée... À cet endroit, la surface est suffisante pour ce projet avec une cour, un préau pour des

lectures extérieures ou des spectacles, et de vastes espaces pour accueillir dignement ce projet : au cœur des écoles, avec des parkings existants. Il suffit de procéder à sa rénovation thermique, à la redistribution des espaces. Là, nous pourrions réaliser un bel outil culturel pour moins de 2 millions d'€. Un lieu unique, chargé d'histoire, un tiers-lieu où le bouillonnement culturel rassemblera toutes les générations. Alors nous brillerons par le fait d'être modestes dans nos dépenses publiques. D'autres bâtiments nécessitent d'être restaurés : le Mille club est à l'abandon ; or il fait partie lui aussi de l'histoire de notre commune. Ailleurs, comme à Teloché, on a su l'entretenir et le restaurer. Avec Daniel Fouchard, nous vous souhaitons le meilleur pour l'année 2025. Merci pour vos témoignages et vos sollicitations, on vous encourage à continuer, nous restons à votre écoute.

Muriel Fiez



Ce Mille club est une dotation d'État. Il a été monté par l'équipe des bénévoles de l'AEP à l'été 1978, tel un grand jeu de Lego. Son accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) peut se faire à bas coût. Faut-il qu'il s'écroule totalement ? Écommoy ne sait donc pas entretenir son domaine... Ailleurs on sait valoriser l'existant, le sublimer. Ici, on pète... oups pardon, on veut briller...



Sur l'année 2024, nous avons entamé un projet qui nous tenait très à cœur et qui était sur notre programme : Celui de la rénovation des écoles publiques primaires., ce qui est en cours.

2025 devrait entrevoir une amélioration du moins sur une partie de la route du Parc jusqu'au chemin du muras.

Courant de l'année 2025 sera aussi le commencement des travaux de séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales, gros chantier à venir jusqu'en 2027. Espérons que notre maire ait eu l'obligeance d'informer tous nos commerçants du centre-ville de la gêne que cela va occasionner.

Un point d'interrogation sur les derniers événements gouvernementaux qui nous impose cependant d'être très prudents, 2025 étant la dernière année d'exercice pour les élus municipaux avant les élections municipales en mars 2026.

Un autre point concerne aussi les modifications décidées par notre Maire, celle de déplacer le jour de la réunion du conseil municipal sans concertation. Depuis juillet 2020, le jour fixé était le lundi, mais depuis la dernière séance, le jour fixé est maintenant le mercredi.

Pas possible pour raisons familiales ou professionnelles pour certains élus. Nous pouvons penser que ceci lui permet de ne pas avoir d'opposition pour nuire à ses projets et ses votes.

La liste d'opposition RENOUVEAU POUR ECOMMOY représentée par Jacqueline TESSIER, Fabienne RAGOT, Serge RAGOT, et Nicolas HALILOU vous remercie de continuer à nous faire confiance à travers vos sollicitations et continuera lors des instances à défendre vos intérêts pour la commune.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs voeux pour cette année 2025.

L'opposition Renouveau pour ÉCOMMOY

Une question, une interrogation des choses à dire :
nicolas.halilou@free.fr
06 34 50 61 64

Familles de la Sarthe simplifie votre quotidien !



Besoin d'un coup de main pour vous aider au quotidien ? Familles de la Sarthe propose des services personnalisés pour répondre à tous vos besoins quotidiens : portage de repas à domicile, aide aux seniors, garde d'enfants, ménage, jardinage, bricolage et loisirs.

Services d'aide à domicile

Familles de la Sarthe propose également des services d'aide à domicile, particulièrement adaptés aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Ces services incluent l'aide au lever et au coucher, l'aide à la toilette, l'aide aux courses, ainsi que le ménage et le repassage. L'équipe est disponible pour offrir un accompagnement personnalisé et répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Accompagnement aux associations en difficulté

À Écommoy, l'accent est mis sur l'accompagnement des associations existantes qui rencontrent des difficultés. Qu'il s'agisse de reprendre en gestion une association en sommeil ou de soutenir celles qui peinent à constituer un bureau, Familles de la Sarthe offre un soutien à chaque étape.

Les Voisineurs : un service solidaire en Sarthe

Les Voisineurs recréent le lien social et renforcent la solidarité entre voisins. Ce service gratuit et solidaire met en relation des bénévoles avec des personnes isolées en Sarthe. Que ce soit pour partager un moment de convivialité, rendre un service ponctuel, ou simplement discuter autour d'un café, les Voisineurs illuminent le quotidien des personnes, apportant une précieuse touche d'humanité.

Contact : contact@famillesdelasarthe.org
02 43 39 75 00



Visite à domicile avec Mme CHAUSSON Hélène (auxiliaire de vie) et Nelly

Des bénévoles Voisineurs illuminent le quotidien des personnes isolées en Sarthe

Vous vous sentez seul(e) ou avez besoin de compagnie ?

Le Réseau des Voisineurs est fait pour vous ! Rejoignez un groupe de bénévoles solidaires qui partagent leur temps libre avec des personnes proches de chez eux. Une promenade, une partie de jeux de société, ou simplement une discussion autour d'un café - quelques heures peuvent suffire pour égayer une journée.

Vous avez du temps à offrir et souhaitez faire une différence ? Devenir Voisineur est une belle opportunité. Quelques heures suffisent pour transformer la vie de quelqu'un, tout en enrichissant la vôtre. En rejoignant cette initiative, vous intégrerez une équipe de bénévoles soudée et participerez à de nombreux événements et rencontres tout au long de l'année.

Cette action solidaire bénéficie du soutien financier de la Conférence des Finances de la Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe.

Pour en savoir plus : 02 43 39 75 12 ou voisineurs@famillesdelasarthe.org.



FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE ET ADSL

ON BASCULE TOUS SUR LA FIBRE.

QUI DECIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. A ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

POURQUOI ORANGE Y-MET FIN ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre. L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental. La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

CA S'ARRETE QUAND EN SARTHE ?

ORANGE a décidé d'inscrire dans son plan de fermeture du réseau cuivre le territoire Sarthois dans les lots 3 et 4. Cela signifie la fermeture commerciale de nouveaux services sur le cuivre en janvier 2026.

La date de fermeture technique à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre sont coupés :

- Janvier 2027 pour le lot 3 : Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et Loué-Brûlon-Noyen
- Janvier 2028 pour le lot 4 : Le reste du territoire Sarthois

HEUREUSEMENT LA SARTHE EST PRÊTE

Grâce à l'engagement du Département et des Communautés de communes sarthoises, accompagnés par les financements de la Région, de l'Etat et du FEDER, le déploiement du réseau fibre optique pour rendre raccordable 100 % des sarthois (situés en zone d'initiative publique) est une réalité depuis 2022.

Ce réseau public portera l'ensemble des services numériques distribués sur le territoire quand le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé. Désormais pour basculer sur la fibre les Sarthois (particuliers, entreprises et collectivités) doivent souscrire une offre auprès du fournisseur de leur choix.



100 % des Sarthois situés en zone RIP raccordables*
Fin 2024 plus de 130 000 foyers,
entreprises et collectivités raccordés** au réseau

Zone RIP (Réseau d'Initiative Public)
Sarthe Numérique
Déployée et exploitée par Sartel

Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement)
Déployée et exploitée par ORANGE

*Prises raccordables :

- Le réseau déployé sous la responsabilité de Sartel sur le domaine public permet de rendre raccordable l'adresse. Il est disponible pour tous en zone RIP depuis fin 2022.

**Prises raccordées :

- Le raccordement final est réalisé au moment du premier abonnement, généralement par l'opérateur commercial,
- Nécessité d'avoir une demande du client,
- La disponibilité de l'infrastructure en domaine public est de la responsabilité de Sartel,
- La disponibilité de l'infrastructure en domaine privé est de la responsabilité du client final.

LE BON RÉFLEXE : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR BASCULER SUR LA FIBRE OPTIQUE !

- A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long ;
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

IL EST IMPORTANT D'ANTICIPER CES DÉMARCHES :

1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour :

- Votre connexion internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
- Vos appels téléphoniques si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- Votre alarme, dispositif de téléassistance, et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- Vos services métiers si vous êtes un professionnel

2. Choisissez votre opérateur et votre contrat :

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie en fonction de mes services actuels et ceux désirés l'offre la mieux adaptée à mes besoins.
- Une fois ma décision prise je souscrit un abonnement, sans cette démarche individuelle je ne peux pas basculer sur la fibre.

3. On bascule tous sur la fibre :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminée

L'ORGANISATION SARTHOISE

Sarthe Numérique et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique en dehors de la zone AMII gérée par les opérateurs privés.

Sartel, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre par contrat de délégation de service public. Il a en charge la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès aux services numériques appelés Opérateurs Commerciaux.

Avec son délégataire Sartel, et en lien avec Orange opérateur de l'infrastructure cuivre, **Sarthe Numérique** accompagne ses collectivités dans ce projet.



Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Georges Coulon : Un acteur pour le Bien Vieillir

Situé au Grand Lucé, depuis son ouverture en avril 2023, il accompagne les personnes âgées en facilitant le maintien à domicile. L'une des missions est de permettre aux seniors de rester à domicile dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être, en anticipant et accompagnant les différentes étapes de la vieillesse. Une équipe dédiée propose un accompagnement renforcé et quotidien pour 40 personnes lorsque la prise en charge classique ne suffit plus. Il peut proposer des activités, une coordination des soins et accompagnements qui visent à améliorer la qualité de vie et lutter contre l'isolement.

Le CRT collabore avec les partenaires du territoire pour sensibiliser les personnes de plus de 60 ans, et développer des actions pour répondre aux besoins des seniors et attentes des aidants. Il organise également des ateliers de sensibilisation et de prévention avec les professionnels de santé et du médico-social afin de leur permettre de mieux appréhender les difficultés liées à l'âge. Il contribue à faciliter l'accès aux soins, notamment au travers des consultations de médecins spécialistes (cardiologue, pneumologue, ORL, orthopédie, imageries,...) proposées par l'Hôpital de proximité du Grand Lucé.

Le CRT s'inscrit totalement dans la dynamique territoriale du « Bien Vieillir chez Soi », volonté principale des seniors, sur un territoire de 43 communes

Pour tout renseignement 02 43 61 51 90
- crt@fondation-gcoulon.fr

Secteur d'intervention

Ardennay-sur-Mérize, Brulaine, Brette-les-Dins, Challes, Changé, Courigné, Courflecoux, Courdemanche, Ecemmay, Laigny-en-Bessin, Le Bèze-sur-Mérize, Le Grand-Lucé, Lombron, Maisonville, Marigné-Laislé, Ménil-en-Bessin, Montfort-le-Cassinois, Montcaillé-Henri, Nully-la-Jaille, Parigné-Evêque, Pruallet-Eguelle, Saint-Biez-en-Bessin, Saint-Célerin, Saint-Cornille, Saint-Georges-en-Bessin, Saint-Georges-de-la-Croix, Saint-Mars-de-Locquenay, Saint-Mars-d'Outillé, Saint-Mars-la-Brière, Saint-Michel-de-Chavaignes, Saint-Omer-en-Bessin, Saint-Pierre-du-Lorouër, Saint-Vincent-du-Lorouër, Le Grand-Lucé, Lombron, Sillé-le-Philippe, Souffré, Surfont, Taboucy, Thoiry-sur-Dué, Tince-en-Vallée, Trépan, Villaines-sous-Lucé, Volnay.

L'ÉQUIPE

Chargée de mission
Infirmière coordinatrice
Assistante de Soins en Gériatrie
Ergothérapeute
Psychologue
Personnel médical

Contact

Centre de Ressources Territorial
EHPAD Eugène Audalet
3 Rue du D^r Georges Coulon
72100 LE GRAND-LUCÉ
T. 02 43 61 51 90
E. crt@fondation-gcoulon.fr
W. www.fondation-gcoulon.fr

LE VOLET 1

Le volet 1 vise à développer des actions :

- de prévention,
- d'évaluation,
- d'information,
- de formation.

avec l'objectif du « Bien Vieillir » pour favoriser la vie à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, aussi longtemps que possible et retarder la perte d'autonomie.

Les missions ont pour objectif de :

- lutter contre l'isolement,
- anticiper les besoins des personnes et favoriser le repérage,
- faciliter l'accès aux soins.

Une attention particulière est également portée aux aidants.

LE VOLET 2

Le volet 2 a pour objectif de développer les prestations nécessaires pour favoriser le maintien à domicile, en renforçant la coordination entre les acteurs, et ainsi limiter au maximum les ruptures et retarder l'institutionnalisation de la personne.

La finalité est d'offrir aux bénéficiaires du dispositif des prestations à domicile similaires à celles qui pourraient être proposées en EHPAD, notamment une capacité d'attente 24h/24 (proposition de téléassistance et domotique).

Pour ce faire, le CRT s'appuie sur l'ensemble de partenaires (SMAD, sociétés de partage de repas, pharmacies, professionnels libéraux, RESCAP, EHPAD, plateforme de répit, ...) mais également sur tous les services et établissements de la Fondation Georges Coulon.

Des critères d'inclusion dans le dispositif ont été élaborés afin de faciliter son fonctionnement :

- être âgé de plus de 60 ans
- avoir un GIR entre 1 et 4
- résider sur le territoire défini

Prestations proposées

en collaboration avec les professionnels du secteur

Prévention & soins

- Soins de nursing, soins techniques infirmiers
- Accès à une analyse de prévention (ex: activités physiques adaptées, animations thérapieutiques, etc.)
- Réhabilitation de l'altère de risques de chutes.
- Accès à des prestations de diététicien
- Préparation, livraison et aide à la prise des médicaments
- Mise à disposition des dispositifs médicaux
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle
- Suivi du parcours de soins
- Évaluation de la fragilité
- Activités de prévention de la perte d'autonomie (chute, dénutrition, isolement social...)

Vie quotidienne

- Entretien régulier du domicile
- Repas
- Surveillance et sécurisation du domicile
- Aménagement du domicile
- Aide à la vie quotidienne
- Service de transport accompagné
- Aide administrative
- Prestations facultatives : linge, bricolage...

Lien social & loisirs

- Accès à des activités de loisirs (accueil de jour, sorties...)
- Transport

Soutien à l'aidant

- Temps de paroles
- Sessions d'information / formation
- Accès à un dispositif d'accompagnement pour l'aide
- Bébésage, garde de nuit à domicile



15, rue Carnot 72220 Écommoy
Tél. 02 43 42 11 18

Ouvert le mardi - jeudi - vendredi - Samedi
de 7h30 à 13h et de 15h00 à 19h30
le mercredi matin de 7h30 à 13h00
Le dimanche matin de 8h00 à 12h30

Les chaussures d'Hélène

8 rue du Docteur Estrabaud - 72220 Écommoy
Tél. 02 43 42 32 60

Chaussures
Maroquinerie



Zone du Casseau
Route de Mayet - B.P. 60029
72220 ECOMMOY
Tél. 02 43 87 71 96

exploitation@jbsoltransports.fr



LA BANQUE PROCHE DE VOUS

Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.

Marigné-Laillé > Saint Ouen-en-Belin via Gare d'Ecommoy

LIGNE 25GO		Lun à Ven					
Marigné-Laillé	Fimurex	1	07:28	08:33	16:45	18:25	19:28
	Salle des Fêtes	06:22	07:30	08:35	16:47	18:27	19:30
Ecommoy	ZAC des Trubardières	06:27	07:36	08:41	16:53	18:33	19:36
	La Providence	06:30	07:40	08:45	16:57	18:37	19:40
	Soleil	06:33	07:43	1	17:00	18:40	19:43
	Boissière	06:37	07:47	08:47	17:04	18:44	19:47
CORRESPONDANCE TER depuis Le Mans		-	-	-	16:57	18:40	19:40
	Gare SNCF	06:42	07:50	08:50	17:07	18:47	19:50
CORRESPONDANCE TER vers Le Mans		06:56	08:18	08:54	-	-	-
Saint Biez-en-Belin	Vénus	06:46	07:54	08:54	17:11	18:51	19:54
Saint Ouen-en-Belin	Mairie	06:50	07:58	08:58	17:15	18:55	19:58

Saint Ouen-en-Belin > Marigné-Laillé via Gare d'Ecommoy

LIGNE 25GO		Lun à Ven					
Saint Ouen-en-Belin	Mairie	06:55	08:00	09:00	16:10	17:40	18:56
Saint Biez-en-Belin	Vénus	06:59	08:04	09:04	16:14	17:44	19:00
CORRESPONDANCE TER depuis Le Mans		-	-	-	-	17:39	18:57
Ecommoy	Gare SNCF	07:04	08:09	09:09	16:19	17:49	19:05
CORRESPONDANCE TER vers Le Mans		07:12	08:18	-	-	-	-
	Boissière	07:07	08:12	09:12	16:22	17:52	19:08
	Soleil	07:11	08:16	09:16	16:26	17:56	19:12
	La Providence	07:14	08:19	09:19	16:29	17:59	19:15
	ZAC des Trubardières	07:17	08:22	09:22	16:32	18:02	19:18
Marigné-Laillé	Salle des Fêtes	07:23	08:29	09:29	16:39	18:09	19:25
	Fimurex	07:25	08:31	09:31	16:41	18:11	19:27

Ce service fonctionne toute l'année, excepté les jours fériés.

Consultez les horaires illyGO sur illygo.fr

Contactez la centrale de mobilité :
02 43 39 90 72 - illygo.fr

Un service opéré par
 **STAO**


www.lemaniarthe-mobilites.fr
JE CHANGE DE MODE !

